

RAPPORT

GLOBAL INITIATIVE
AGAINST TRANSNATIONAL ORGANIZED CRIME

DES RICHESSES VULNÉRABLES

Qui tirera profit des minerais critiques d'Afrique centrale ?

Zobel Behalal | Romain Esmenjaud

OBSERVATOIRE
SUR LE CRIME ORGANISÉ ET LA VIOLENCE EN
AFRIQUE CENTRALE

NOVEMBRE 2026

REMERCIEMENTS

Ce rapport a pu voir le jour grâce aux efforts collectifs de nombreuses personnes et organisations. Nous tenons à remercier nos collègues travaillant pour The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) : Elizabeth Krisher, pour son aide à la rédaction de ce rapport ; l'équipe éditoriale ; ainsi que Nathalia Dukhan, Ruben de Koning, Sophia Pickles, Marcena Hunter et Martin Davenas pour leurs précieuses contributions. Nous remercions également Louis Maréchal et Hans Merket. Nous exprimons notre gratitude aux sources confidentielles, aux informateurs locaux, aux journalistes et aux partenaires de la société civile qui ont partagé des informations et leurs points de vue, indispensables à la réalisation de ce travail.

À PROPOS DES AUTEURS

Zobel Behalal est expert principal à la GI-TOC. Il possède une vaste expérience dans l'étude et l'analyse de l'économie politique des ressources naturelles et de la criminalité financière en Afrique centrale. Tout au long de sa carrière, il a acquis une expertise approfondie dans le suivi des ressources naturelles et d'autres chaînes d'approvisionnement en matières premières, en particulier en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs. Il s'intéresse particulièrement aux politiques qui mobilisent des outils économiques pour contribuer à la résolution des conflits et lutter contre la criminalité organisée.

Romain Esmenjaud est un chercheur senior indépendant spécialisé sur l'Afrique centrale, plus particulièrement sur les conflits armés, la criminalité organisée et les matières premières critiques. Il a travaillé au sein du Groupe d'action financière (GAFI) et a coordonné le Groupe d'experts des Nations Unies sur la République centrafricaine. Titulaire d'un doctorat de l'Institut de Hautes Etudes Internationales et de Développement (Genève), il est chercheur associé à l'Institut français de géopolitique.

© 2026 Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
Tous droits réservés.

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit ou par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite de Global Initiative.

Couverture : *© Michel Lunanga/Getty Images*

Veuillez adresser vos demandes à :
The Global Initiative Against Transnational Organized Crime
Avenue de France 23
Geneva, CH-1202
Switzerland

www.globalinitiative.net

Sommaire

Acronymes et abréviations ... ii

Synthèse ... **1**

Recommandations clés ... 2

Le nouvel ordre minéral ... **4**

Richesses stratégiques ... 4

Un tournant géopolitique ... 7

Risques, vulnérabilités et criminalité organisée ... **11**

Des vulnérabilités structurelles ... 11

Risques criminels ... 16

Conclusion et recommandations ... **19**

Notes ... 24

Acronymes et abréviations

ASM	*Artisanal and small-scale mining* (activité minière artisanale et à petite échelle)
EAU	Émirats arabes unis
ERG	Eurasian Resources Group
GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale
GAFI	Groupe d'action financière
ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
JOGMEC	Japan Organization for Metals and Energy Security (Organisation du Japon pour la sécurité liée aux métaux et à l'énergie)
MPC	Matières premières critiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PPE	Personne politiquement exposée
RCA	République centrafricaine
RDC	République démocratique du Congo
UE	Union européenne
3T	Tin, tantalum, tungsten (étain, tantale et tungstène)



Synthèse

Les minerais critiques, encore appelés matières premières critiques (MPC), sont indispensables à la transition énergétique, ainsi qu'aux secteurs du numérique et de la défense[1]. De ce fait, la concurrence pour l'accès à ces ressources s'est intensifiée, renforçant l'importance stratégique des régions dotées d'importantes richesses minières. Cela est particulièrement vrai pour l'Afrique centrale. La République démocratique du Congo (RDC) est le premier producteur mondial de cobalt et de coltan, le Gabon est le deuxième producteur mondial de manganèse, le Tchad produit de l'antimoine et le Cameroun de la cassitérite, tandis que la République centrafricaine (RCA) possède un potentiel minier considérable encore inexploité. L'ampleur réelle des ressources de ces pays reste sous-explorée, ce qui signifie que leur importance devrait probablement continuer à croître.

Les grandes puissances, soucieuses de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement en minerais stratégiques, se réengagent en Afrique centrale. La Chine, les États-Unis, l'Union européenne (UE), les Émirats arabes unis (EAU) et d'autres acteurs sont en concurrence pour l'accès à ces ressources, proposant en échange des appuis au niveau politique, économique et infrastructurel. Dans ce contexte, les pays d'Afrique centrale dotés de MPC ont l'opportunité de tirer parti de leurs ressources, d'accroître leur influence et de redéfinir les termes de leur engagement avec les partenaires extérieurs afin de stimuler l'emploi, leurs recettes publiques et leur développement économique. Plus largement, alors que l'ordre mondial est en train d'être remodelé par la course aux minerais critiques, cette situation offre l'occasion de reconsidérer la place de l'Afrique centrale sur la scène internationale, non pas comme un simple fournisseur de matières premières, mais comme une région capable de transformer sa richesse en ressources en un levier diplomatique et de faire entendre davantage sa voix dans l'élaboration des règles qui régissent les chaînes de valeur stratégiques.

Dans le même temps, toutefois, l'expansion du marché des MPC et les revenus substantiels qu'il génère pourraient créer de nouvelles opportunités d'ingérence criminelle. Les vulnérabilités structurelles au sein du secteur font craindre que les pratiques illicites longtemps associées à l'or et aux diamants, notamment le financement des conflits, le trafic et la corruption, ne s'infiltrent davantage dans les chaînes d'approvisionnement de ces minerais. Ces vulnérabilités comprennent une surveillance insuffisante, la présence limitée de l'État dans les zones minières et des obstacles à la formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (en anglais *artisanal and small-scale mining* ou

ASM). De plus, la priorité croissante accordée à la sécurité de l'approvisionnement pourrait se faire au détriment des normes de transparence et de traçabilité, créant ainsi un environnement plus propice aux activités illégales.

L'ingérence criminelle dans les chaînes d'approvisionnement en MPC est déjà une réalité. Dans certaines régions, notamment dans l'est de la RDC, où le commerce du coltan est depuis longtemps contrôlé par des groupes armés et criminels, l'extraction et le commerce de nombreux minerais critiques sont déjà aux mains de réseaux illicites. La préoccupation porte désormais sur l'ampleur du phénomène. L'expansion rapide du marché des MPC, et l'appétit croissant des acteurs étrangers qui se disputent l'accès à ces ressources sont susceptibles d'intensifier et amplifier ces dynamiques.

Parmi les principaux points de préoccupation figurent l'appétit croissant des élites au pouvoir pour les rentes et les avantages politiques, l'instrumentalisation du crime organisé à des fins géopolitiques, ainsi que la mainmise et l'exploitation des sites miniers et des routes commerciales par des réseaux criminels organisés. Dans les secteurs des MPC en RCA et au Cameroun, on observe la présence d'acteurs autrefois associés au crime organisé dans d'autres secteurs, tandis qu'au Tchad et en RDC, des cas avérés de pratiques criminelles organisées liées à l'extraction et au commerce de ces ressources ont déjà été documentés.

Les liens entre la criminalité organisée et le développement du secteur des MPC ne font l'objet d'une attention soutenue de la part des experts et des décideurs publics que depuis une période récente et demeurent encore relativement peu étudiés. Les études menées jusqu'à présent ont soit abordé la question dans une perspective globale, soit se sont concentrées sur des contextes géographiques ou des enjeux spécifiques, telles que l'implication des groupes armés[2]. Le présent rapport constitue la première tentative pour examiner les liens entre la criminalité organisée et les MPC en Afrique centrale. Il propose une analyse exhaustive des vulnérabilités structurelles qui facilitent l'implication des acteurs criminels dans ce secteur, tout en documentant plusieurs dynamiques criminelles émergentes. Il apporte également un éclairage nouveau sur la mainmise des élites sur l'industrie de l'antimoine en pleine expansion au Tchad et sur les activités géo-criminelles russes ciblant le corridor de Lobito, dont le développement bénéficie du soutien des pays occidentaux[3].

Recommandations clés

- Les gouvernements d'Afrique centrale devraient adopter et mettre en œuvre des stratégies globales en matière de MPC en plaçant la réduction des risques liés à la criminalité organisée au cœur de la gouvernance du secteur.
- Compte tenu du risque croissant que les chaînes d'approvisionnement en MPC facilitent le blanchiment d'argent, le financement de groupes armés et, en fin de compte, les activités terroristes, le Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC) et le Groupe d'action financière (GAFI) devraient actualiser leurs outils d'évaluation des risques et leurs cadres de suivi afin de refléter l'importance stratégique des MPC en Afrique centrale ainsi que les flux financiers illicites liés à leur extraction, leur commerce, leur transport et leur exportation.
- Afin de réduire la corruption et les activités illicites au sein des chaînes d'approvisionnement en minerais critiques, les gouvernements d'Afrique centrale devraient interdire la détention directe ou indirecte de sociétés minières par des agents de l'État, exiger la divulgation complète des bénéficiaires effectifs dans l'ensemble du secteur, éliminer les intérêts politiques non déclarés et les accès préférentiels, soumettre les négociants et les intermédiaires à des obligations

en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, et conduire systématiquement des enquêtes financières relatives à la contrebande de minerais et à la corruption.

- Les gouvernements d'Afrique centrale devraient doter la police minière, les douanes et les cellules de renseignement financier des outils nécessaires pour enquêter sur les flux illicites de minerais critiques, tout en renforçant les mesures de protection contre la corruption, la collusion et l'infiltration criminelle au sein des institutions chargées d'appliquer la loi. Ils devraient favoriser le partage des renseignements au niveau régional et les enquêtes conjointes afin de cibler les réseaux, et pas seulement les trafiquants.
- Conformément aux engagements pris lors du sommet du G7 à Évian, les gouvernements des pays importateurs de minerais devraient assortir leur soutien politique, diplomatique et financier aux projets liés aux minerais critiques en Afrique centrale de normes rigoureuses en matière de gouvernance et d'intégrité.



Le nouvel ordre minéral

Les smartphones, les batteries de véhicule électrique, les condensateurs utilisés dans le matériel informatique pour l'intelligence artificielle et les composants électroniques d'un avion de chasse ont tous une dépendance commune : les MPC, dont une partie provient du sous-sol de l'Afrique centrale. Longtemps vue comme une périphérie géopolitique, l'Afrique centrale se retrouve aujourd'hui au cœur d'une course mondiale aux ressources qui sous-tendent la transition énergétique, l'économie numérique et les enjeux de défense.

La demande en MPC, notamment le coltan, le cobalt, le cuivre, le graphite, le lithium, le manganèse, le nickel, le tungstène et les terres rares, n'a cessé de croître ces dernières années[4]. S'assurer un accès fiable à ces ressources est devenu un objectif stratégique central pour les grandes puissances. Cette concurrence devrait s'intensifier : selon l'Agence internationale de l'énergie, au cours des 10 à 15 prochaines années, la demande devrait augmenter de 28 % pour le cuivre et de plus de 350 % pour le lithium[5].

Pour les pays disposant de réserves importantes, cela constitue un puissant levier et une opportunité. La République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, le Cameroun, le Tchad et la République centrafricaine (RCA) cherchent à tirer parti de leurs richesses pour renégocier les termes de leurs partenariats internationaux et faire des minerais critiques des sources de revenus et des moteurs d'industrialisation et de développement.

Richesses stratégiques

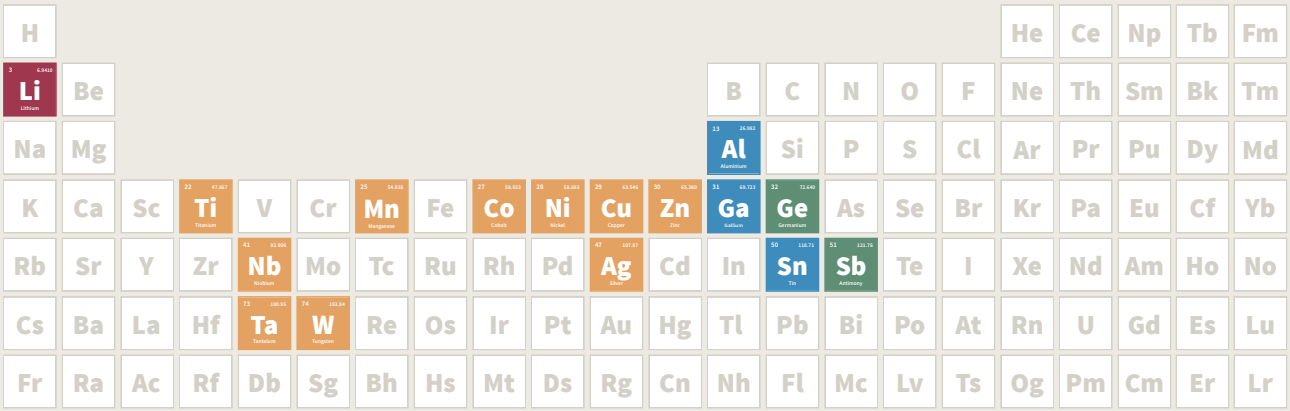
L'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus riches en minerais critiques, détenant environ 30 % des réserves mondiales[6]. La sous-région de l'Afrique centrale présente un potentiel considérable pour nombre de ces minerais ; les cinq États traités dans ce rapport, en particulier, devraient jouer un rôle essentiel dans la concurrence mondiale pour l'accès à ces ressources. Ensemble, ils disposeraient de gisements d'antimoine, de bauxite, de cobalt, de cuivre, de coltan, de gallium, de germanium, de lithium, de manganèse, de nickel, de niobium, de phosphates, de terres rares, de rutile, de scandium, d'argent, d'étain (extrait de la cassitérite), de titane, de tungstène, d'uranium et de zinc.

La RDC est le pays d'Afrique centrale disposant du potentiel le plus important. Elle est le premier producteur mondial de cobalt et de coltan, fournissant respectivement plus de 70 % et 50 % de la production mondiale, et occupe la deuxième place pour la production de cuivre[7]. La RDC abrite également l'un des gisements de lithium les plus prometteurs au monde, situé dans la province du Tanganyika et dont la valeur est estimée à au moins 15 milliards de dollars américains ; la première exportation de lithium du pays a été certifiée en juillet 2026[8]. La RDC produit également du gallium, du germanium, du manganèse, du nickel, du niobium, de l'argent, de l'étain, du tantale et du tungstène, ainsi que de l'uranium et du zinc[9]. Les activités minières, notamment l'extraction et le traitement des MPC et des autres ressources, occupent une place centrale dans l'économie de la RDC, représentant environ 95 % de la valeur totale des exportations et 40 % du produit intérieur brut (PIB) en 2024[10].

Le Gabon est le deuxième producteur mondial de manganèse, avec une production avoisinant les 7 millions de tonnes en 2024[11]. Le manganèse contribue de manière significative aux recettes nationales : il constitue l'épine dorsale du secteur minier gabonais, qui représentait en 2020 environ 6 % du PIB et des exportations et employait quelque 2 000 personnes[12]. Le pays a l'intention de diversifier ses activités



FIGURE 1 Production réelle et potentielle de minerais critiques en Afrique centrale.



LÉGENDE

- Métal de transition
- Métaux alcalins
- Métalloïdes
- Autres métaux

PRINCIPALES UTILISATIONS (DÉFENSE)	
Avions de chasse	Aluminium, cobalt, cuivre, gallium, germanium, nickel, tantale, tungstène, lithium, manganèse, argent, zinc
Chars de combat	Aluminium, germanium, cuivre, nickel, tantale, tungstène, gallium, manganèse, zinc
Missiles	Aluminium, cobalt, cuivre, nickel, tantale, tungstène, lithium
Sous-marins	Aluminium, cobalt, tungstène, lithium, argent, manganèse
Corvette	Aluminium, cobalt, cuivre, nickel, tungstène, lithium, manganèse
Artillerie	Aluminium, cuivre, germanium, nickel, tantale, manganèse
Munitions	Aluminium, cuivre, germanium, tantale
Torpilles	Aluminium, lithium, manganèse, argent

PRINCIPALES UTILISATIONS (NUMÉRIQUE/IA)	
Cuivre	Réseaux électriques, câbles électriques et centres de données
Gallium	Semi-conducteurs avancés et électronique de puissance
Germanium	Réseaux de fibre optique et électronique haute performance
Étain	Boîtiers de semi-conducteurs et connexions électroniques
Tantale	Condensateurs utilisés dans les appareils électroniques
Tungstène	Fabrication de semi-conducteurs et composants électroniques spécialisés
Aluminium	Systèmes de refroidissement, racks de serveurs et infrastructures électriques
Lithium	Batteries et alimentation électrique de secours
Nickel	Batteries et stockage d'énergie
Cobalt	Technologies des batteries
Argent	Contacts électriques et composants conducteurs

41 92.906 **Nb** Niobium + 73 180.95 **TA** Tantalum

COLTAN Nb + Ta

PRINCIPALES APPLICATIONS

- Smartphones
- Ordinateurs
- Fusées
- Appareils auditifs

22 47.867 **TI** Titanium + 8 15.999 **O** Oxygen

RUTILE Ti + O

PRINCIPALES APPLICATIONS

- Implants médicaux

51 121.76 **SB** Antimoine

ANTIMOINE Sb

PRINCIPALES APPLICATIONS

- Batteries
- Retardateurs de flamme utilisés dans les vêtements pour enfants
- Housses de siège de voiture

27 58.933 **CO** Cobalt

COBALT Co

PRINCIPALES APPLICATIONS

- Batteries rechargeables
- Moteurs à turbine
- Airbags de voiture
- Aimants

29 63.546 **CU** Cuivre

CUIVRE Cu

PRINCIPALES UTILISATIONS

- Câblage et électricité
- Électronique
- Machines

31 69.723 **GA** Gallium

GALLIUM Ga

PRINCIPALES UTILISATIONS

- Lasers, cellules photovoltaïques
- Circuits - transistors
- Smartphones

3 6.9410 **LI** Lithium

LITHIUM Li

PRINCIPALES UTILISATIONS

- Batteries pour véhicules électriques
- Céramiques et verre

25 54.938 **MN** Manganèse

MANGANÈSE Mn

PRINCIPALES UTILISATIONS

- Acier
- Batteries
- Engrais

28 58.693 **NI** Nickel

NICKEL Ni

PRINCIPALES UTILISATIONS

- Pales de turbines
- Moteurs à réaction
- Batteries rechargeables

FIGURE 2 Principales applications des minerais critiques.

Remarque : Seuls les minerais stratégiques sont répertoriés ici, et non l'ensemble des minerais présents dans la région.

SOURCES : NATO, L'OTAN publie une liste de 12 matières premières critiques essentielles, 11 décembre 2024, https://www.nato.int/fr/news-andevents/articles/news/2024/12/11/nato-releases-list-of-12-defence-critical-raw-materials; FP Analytics, *Artificial intelligence and the critical minerals crunch*, octobre 2025, https://fpanalytics.foreignpolicy.com/wp-content/uploads/sites/5/2025/10/FPA-JCDREAM-October-2025-Part-2-final.pdf; Bruno Venditti, *The 50 minerals critical to U.S. security*, 1 mars 2022, https://www.visualcapitalist.com/the-50-minerals-critical-to-us-security/; Aaron Foyer, *The cheat sheet of critical minerals*, Energy Now, 6 novembre 2023, https://energynow.ca/2023/11/infographic-criticalminerals-the-cheat-sheet-energyminute/.

dans le secteur des MPC. Une minéralisation de gallium a récemment été découverte, associée à du zinc et du plomb dans plusieurs zones du projet Kroussou, à l'ouest du pays[13]. Les autorités recherchent également des investisseurs pour l'exploitation d'un gisement polymétallique à Maboumié contenant du niobium (qui serait le deuxième plus grand gisement connu au monde), des terres rares, du tantale, du scandium, des phosphates et de faibles quantités d'uranium[14].

Si la RDC et le Gabon possèdent les secteurs les plus développés d'Afrique centrale en matière de minerais critiques, plusieurs autres pays disposent de gisements susceptibles de générer d'importantes recettes. Le Tchad produit de l'antimoine depuis quelques années dans la région du Tibesti[15]. Un rapport de la Banque mondiale datant de 2023 a souligné le potentiel considérable du pays concernant d'autres matières premières critiques, notamment le lithium et les terres rares, tandis qu'un rapport de 2025 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) a élargi cette liste pour y inclure, entre autres, l'étain, le tantale et le tungstène (en anglais, *tin, tantalum and tungsten* ou 3T), le niobium et le nickel, et a noté que leur présence place le Tchad « dans une position stratégique au sein de la chaîne d'approvisionnement de la transition énergétique »[16].

Le Cameroun abrite le gisement d'étain de Mayo-Darlé, situé dans la région de l'Adamaoua, qui a été exploité par le passé mais qui ne produit plus à l'échelle industrielle. Ce gisement présente un intérêt géologique, mais l'activité actuelle se limite à l'extraction artisanale à petite échelle, sans production structurée[17]. Le pays pourrait produire du rutile dans le gisement d'Akonolinga, dans la région du Centre, du lithium dans les régions de l'Adamaoua et du Littoral, ainsi que du cobalt, du nickel, du manganèse et du scandium dans le gisement de Nkamouna–Lomié, dans la région de l'Est[18]. Le gisement de Nkamouna–Lomié représente une opportunité particulièrement importante pour diversifier et élargir la base de MPC du Cameroun, compte tenu de ses ressources substantielles en métaux destinés aux batteries, notamment le cobalt, le nickel et le manganèse. Son développement pourrait renforcer la position du Cameroun dans les chaînes d'approvisionnement émergentes en métaux destinés aux batteries et améliorer les perspectives de création de valeur ajoutée au niveau national dans le secteur des MPC[19]. La bauxite représente une autre ressource prometteuse au Cameroun, le projet de Minim-Martap devant prochainement entrer en exploitation et faire du pays un nouveau producteur d'envergure régionale.

Enfin, la RCA cherche à attirer des investissements dans le secteur, ayant recensé au moins 470 gisements miniers, notamment de coltan, de cuivre, de manganèse, de cassitérite, de cobalt, de nickel, de niobium, de terres rares et de titane[20]. Le pays n'a pas encore entrepris de travaux de prospection et d'exploration approfondis et systématiques, mais en 2025, le gouvernement a chargé la société canadienne CVMR Corporation de mener une exploration géo-scientifique par satellite axée sur le coltan, le cuivre, l'or, le nickel et l'uranium[21].

Un tournant géopolitique

L'importance croissante des MPC a déclenché une nouvelle ruée des grandes puissances pour accéder à ces ressources vitales. Jusqu'à récemment, la Chine était la seule puissance étrangère à mener une stratégie proactive, soutenue par l'État, visant à s'assurer l'accès aux ressources d'Afrique centrale. L'implication occidentale était largement laissée aux entreprises privées, telles qu'Eramet au Gabon ou Glencore en RDC. Ces dernières années, cependant, l'Union européenne et ses États membres, les États-Unis, les EAU et d'autres acteurs ont intensifié leur implication, considérant l'accès aux minerais de la région comme une priorité stratégique. Pour les pays d'Afrique centrale, ce regain d'intérêt s'accompagne d'opportunités de développement et d'acquisition de nouvelles ressources.

Concurrence sur le marché

La Chine a été le premier pays à investir dans le secteur des MPC et s'est forgé une position dominante dans la plupart des chaînes de valeur. Elle représente par exemple environ 60 % de la production mondiale de terres rares, près de 90 % de leur séparation et de leur raffinage, ainsi que 80 à 90 % de la production d'aimants permanents faisant appels à ces ressources[22]. En Afrique centrale, les entreprises chinoises ont acquis une position dominante dans les secteurs du cobalt et du cuivre en RDC et ont pris des participations, bien que mineures, dans le secteur du manganèse au Gabon[23].

D'autres puissances ont pris des mesures pour limiter leur dépendance vis-à-vis de la Chine et renforcer leur approvisionnement en MPC. L'Union européenne et ses États membres, par exemple, ont renforcé leur implication. Pendant des décennies, seul un nombre limité de grands sites miniers en Afrique centrale a été exploité directement par des entreprises basées dans l'Union européenne. Parmi ceux-ci figurent la mine de manganèse de Moanda au Gabon, en production depuis 1962 et opérée par Comilog, une filiale du groupe français Eramet, ainsi que plusieurs exploitations de cuivre et de cobalt en RDC opérées par Eurasian Resources Group (ERG), une société minière basée au Luxembourg détenue à 40 % par la République du Kazakhstan[24]. Afin de renforcer son influence, l'UE a signé en 2023 un accord de partenariat sur les MPC avec la RDC et a conclu des accords du même type avec la Namibie, la Zambie et le Rwanda[25]. Avec le soutien de la France, soucieuse de préserver ses intérêts stratégiques, Eramet a récemment renforcé sa présence au Gabon en signant un accord avec le gouvernement gabonais en juillet 2026[26]. D'autres États membres de l'UE s'efforcent également de développer leurs relations avec les pays d'Afrique centrale riches en ressources.

Il ne s'agit pas de savoir si le crime organisé va infiltrer le secteur des minerais critiques en Afrique centrale, mais jusqu'où va s'étendre son emprise.

Parmi les autres pays qui s'intéressent aux ressources de cette région figurent les EAU, le Japon, l'Arabie saoudite et l'Indonésie[27]. Les EAU et la RCA ont signé en 2025 un accord économique visant à renforcer les échanges commerciaux et les investissements bilatéraux, notamment dans des secteurs clés tels que les ressources minérales[28]. La société émiratie International Resources Holdings a acquis en 2025 une participation dans un important producteur d'étain en RDC, et en 2023, les EAU ont signé un accord de 1,9 milliard de dollars américains avec la société minière publique de la RDC afin de développer quatre mines de MPC[29]. L'organisme public Japan Organization for Metals and Energy Security (JOGMEC) a signé un accord minier avec la RDC en 2023, s'appuyant sur des accords antérieurs ; le Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie a récemment suggéré que, pour rester compétitif, JOGMEC devrait être autorisé à investir dans des projets liés aux MPC sans attendre la participation d'entreprises japonaises[30]. L'Arabie saoudite a signé des accords avec la RDC, le Tchad et plusieurs autres pays africains en 2023 et 2024[31]. Début 2026, l'Indonésie et le Gabon ont signé un protocole d'accord visant à évaluer un partenariat potentiel dans le domaine des terres rares[32]. D'importantes sociétés minières australiennes et canadiennes sont également actives dans la région, notamment Ivanhoe Mines, qui participe au développement et à l'exploitation de l'un des plus grands projets de cuivre-cobalt de la RDC, Kamoa–Kakula[33].

L'exemple le plus frappant du regain d'intérêt des grandes mondiales pour les ressources de l'Afrique centrale réside toutefois dans les nombreuses initiatives menées par les États-Unis. Les États-Unis ont engagé des discussions avec les autorités du Gabon, du Cameroun et de la RCA au sujet des MPC, tandis que l'administration Trump a également soutenu les pourparlers de paix entre la RDC et le Rwanda dans le but de faciliter l'accès des États-Unis aux MPC en RDC[34]. Après la signature d'un accord de paix entre

les deux pays à la Maison Blanche le 27 juin 2025, le Président Trump a laissé entendre que les États-Unis obtiendraient « de nombreux droits miniers au Congo » dans le cadre de cet accord[35]. Quelques mois plus tard, les États-Unis et la RDC ont signé un accord de partenariat stratégique sur les MPC, qui accordait un traitement préférentiel aux États-Unis afin de « faciliter un accès stable, prévisible et à long terme pour les ressortissants américains et les personnes alignées »[36]. Dans ce cadre, début 2026, les autorités de la RDC ont transmis aux États-Unis une première liste de 25 actifs miniers prioritaires susceptibles de faire l'objet d'accords de partenariat ; cette liste comprendrait Rubaya, l'un des plus grands gisements de tantale au monde, actuellement contrôlé par le groupe paramilitaire M23, soutenu par le Rwanda[37]. Cet accord a peut-être contribué à accroître la pression sur les autorités congolaises pour qu'elles mettent fin aux activités minières artisanales dans les zones minières à fort potentiel, afin de permettre à des opérateurs américains ou à d'autres opérateurs industriels d'accéder à ces zones. Selon plusieurs sources, ce contexte explique le déplacement, en octobre 2026, de près de 20 000 mineurs artisanaux de la mine de cuivre et de cobalt de Kamilombe, dans la province de Lualaba[38].

Parallèlement, plusieurs entreprises américaines s'efforcent de pénétrer sur le marché des MPC en RDC. Ainsi, en mars 2026, Virtus Minerals a acquis auprès de Chemaf des mines de cuivre et de cobalt en phase de préproduction situées à Kolwezi et à Lubumbashi, tandis que KoBold Metals a obtenu des permis d'exploration de lithium dans les territoires de Manono et de Malemba Nkulu[39]. La plupart de ces initiatives américaines n'en sont encore qu'à un stade précoce de développement, mais ce regain d'intérêt contribue déjà à intensifier la concurrence dans la région.

Un levier stratégique pour le développement

À mesure que s'intensifie l'intérêt pour les MPC, les États d'Afrique centrale nouent des partenariats avec les acteurs proposant les accords les plus avantageux. Ces partenariats comportent souvent des engagements en matière de développement des infrastructures ou de rééquilibrage des chaînes de valeur grâce à la création de valeur au niveau local, mais d'autres accords ont également inclus un soutien militaire et sécuritaire.

L'un des principaux exemples de partenariat proposant des projets de développement des infrastructures est le soutien apporté par l'UE, dans le cadre de sa stratégie « Global Gateway », et par les États-Unis pour le développement du corridor de Lobito, reliant les régions minières de la RDC et de la Zambie au port angolais de Lobito. Ce projet comprend des engagements concernant la modernisation du réseau ferroviaire, les infrastructures liées aux énergies renouvelables et les investissements connexes[40].

Le Gabon constitue un autre exemple d'État extractif utilisant ses ressources pour développer ses infrastructures tout en renforçant sa position au sein des chaînes de valeur. En confirmant son partenariat avec Eramet en juillet 2026, le Gabon s'est assuré le renouvellement du soutien de l'Agence française de développement et de sa filiale de financement du secteur privé, Proparco, ainsi que de l'UE et de la Banque mondiale, pour la modernisation et l'extension du chemin de fer Transgabonais, une infrastructure stratégique pour le développement industriel et minier du pays[41]. Dans le cadre de cet accord, Eramet s'est engagé à accroître la création de valeur locale en prévoyant la mise en place de nouvelles unités de transformation[42].

La RDC offre l'exemple d'un pays de la région qui cherche à dépasser le stade d'une économie de rente et d'un simple exportateur de matières premières. En partenariat avec la Zambie, la RDC étudie la mise en place d'une chaîne de valeur régionale intégrée et d'une zone économique spéciale transfrontalière dédiée à la production de batteries et à la mobilité électrique[43]. En juin 2026, dans le but d'imposer la transformation sur son territoire, la RDC a interdit les exportations de concentrés de cobalt et de cuivre[44].

Enfin, l'octroi de permis miniers est parfois lié à des considérations stratégiques plus larges. En RDC, les États-Unis se sont vu accorder un accès privilégié au secteur minier en contrepartie d'un soutien accru dans la gestion des défis sécuritaires liés à la rivalité avec le Rwanda[45]. Cette approche n'a toutefois produit que des résultats limités jusqu'à présent et soulève des interrogations quant à la capacité de l'accès aux ressources minières à se traduire par un engagement sécuritaire américain renforcé[46]. Des dynamiques similaires semblent se dessiner au Cameroun, où des signaux émanant des États-Unis laissent entendre que le niveau du soutien en matière de sécurité pourrait être ajusté en fonction du degré d'ouverture par Yaoundé de son secteur minier aux intérêts américains[47]. En RDC et au Cameroun, la sécurisation de l'accès aux MPC s'inscrit de plus en plus dans un effort plus large visant à contrer l'influence croissante de la Chine en Afrique centrale[48].

La réussite de ces partenariats en matière de développement durable dépendra toutefois de la capacité à protéger le secteur des MPC dans la région contre les intérêts criminels qui gravitent déjà auteur d'eux.



Le Président du Gabon, Brice Oligui Nguema, et le Président de la France, Emmanuel Macron, applaudissent, de gauche à droite, le Directeur général de la Companie minière de l'Ogooué, Leod Paul Batolo, le Ministre gabonais des mines et des ressources géologiques, Sosthène Nguema Nguema, et la Directrice générale d'Eramet, Christel Bories, après la signature d'un protocole d'accord sur la filière du manganèse à Paris, le 20 juillet 2026. *© Ludovic Marin/Getty Images*



Risques, vulnérabilités et criminalité organisée

Bien que la demande croissante en MPC offre des opportunités considérables aux pays d'Afrique centrale et aux pays consommateurs, ce secteur est également marqué par des vulnérabilités structurelles qui l'exposent à de sérieux risques d'ingérence criminelle. La faiblesse de la gouvernance du secteur, la prégnance de l'informalité et le déficit de présence de l'État dans les bassins miniers créent des conditions propices à l'enracinement de pratiques de corruption, à l'intervention d'acteurs armés et au développement de circuits de contrebande transfrontaliers.

Dans certaines parties de l'Afrique centrale, l'ingérence criminelle dans le secteur des MPC n'est pas une simple éventualité, mais une réalité : en RDC et au Tchad, des cas de criminalité organisée liés à l'extraction et au commerce des MPC ont déjà été documentés, impliquant des groupes armés, des réseaux bénéficiant d'une protection politique et des membres des forces de sécurité. En RCA et au Cameroun, où les filières des minerais critiques demeurent encore émergentes, des acteurs associés à des pratiques illicites dans d'autres secteurs sont d'ores et déjà présents et les conditions semblent réunies pour que s'installent des dynamiques similaires à celles qui prévalent au Tchad ou en RDC.

Des vulnérabilités structurelles

À l'instar d'autres secteurs liés aux ressources naturelles, la vulnérabilité du secteur des MPC et son exposition aux activités illicites sont liées aux déficits structurels des pays et de leur système de gouvernance[49]. Lorsque l'autorité régulatrice est faible et que les capacités de l'État sont limitées, les systèmes d'extraction et de commerce deviennent vulnérables aux mêmes types de comportements criminels observés dans les secteurs de l'or, des diamants et d'autres ressources. Les obstacles à la formalisation, l'accès limité aux marchés légaux et la faiblesse des contrôles peuvent exposer les mineurs artisanaux et les négociants à l'exploitation par des acteurs illicites. Les réseaux criminels exerçant une influence sur les institutions de l'État peuvent entraver les contrôles et faciliter la captation des ressources à leur propre profit. Dans ces conditions, l'importance stratégique du secteur ne le protège pas de la pénétration criminelle ; au contraire, elle renforce les incitations à l'extraction illicite, au trafic et au détournement de recettes.

Les faiblesses de la gouvernance de l'État

Le principal facteur de vulnérabilité des pays d'Afrique centrale, tant dans le domaine des minerais critiques que dans les autres secteurs économiques, réside dans la faiblesse de la gouvernance publique. De nombreux pays de la région souffrent de la faiblesse de leurs institutions, d'une insécurité chronique, d'une corruption diffuse et d'un environnement des affaires difficile, autant de facteurs qui les rendent vulnérables à l'exploitation par des groupes criminels organisés[50]. Cela est particulièrement vrai dans le secteur minier.

Les activités minières sont souvent situées dans des régions isolées où l'autorité de l'État est inégale et où l'application de la loi est limitée, voire inexistante. Les services publics peuvent exister sur le papier, mais pas sur le terrain, et manquer de personnel, de ressources ou de capacités pour surveiller les activités minières ou exercer un contrôle effectif sur l'extraction et le commerce. Lorsque les organismes chargés de l'application de la loi et de la réglementation manquent de ressources, sont faiblement supervisés ou insuffisamment rémunérés, ils peuvent également devenir plus vulnérables à la corruption, à la recherche de rentes et à d'autres risques liés à l'intégrité des institutions.

Au Cameroun, cela se traduit par les difficultés rencontrées par le gouvernement à réglementer l'exploitation aurifère,[51] ce qui a entraîné d'importants écarts entre les exportations déclarées et les registres d'importation à l'étranger : en 2023, le Cameroun n'a déclaré que 22,3 kilogrammes d'exportations d'or, tandis que les EAU ont enregistré des importations de plus de 15 tonnes d'or en provenance du Cameroun[52]. Le Tchad est confronté à des problèmes similaires ; des études récentes ont souligné la présence opérationnelle limitée et les défaillances dans le contrôle par l'État du secteur aurifère[53]. Lorsque le contrôle de l'État est faible, les sites miniers peuvent devenir des espaces où des groupes armés mettent en place leurs propres systèmes d'administration et de perception des recettes. En RDC et en RCA, par exemple, des acteurs armés contrôlent l'accès à certaines zones minières et routes d'exportation et ont imposé des taxes illégales sur l'extraction, le transport et la vente de minerais[54].

Une législation lacunaire et peu claire peut également exposer le secteur minier à des abus. En RCA, par exemple, un nouveau Code minier a été adopté en 2024 afin de créer un cadre plus favorable aux investisseurs[55]. Sa mise en œuvre reste toutefois incomplète, car les textes d'application n'ont pas encore



Des mineurs artisanaux travaillant à la mine de Shabara, près de Kolwezi, en RDC. L'informalité dans le secteur minier est un facteur qui expose ce dernier à des vulnérabilités. *© Junior Kannah/AFP via Getty Images*

été adoptés[56]. Par ailleurs, la loi de 2023 en RCA concernant la tokenisation des ressources naturelles a introduit un mécanisme parallèle permettant d'acquérir des droits fonciers (et potentiellement des droits miniers) sur des plateformes de blockchain, ce qui soulève des questions quant au statut juridique des actifs tokenisés par rapport aux licences délivrées en vertu du Code minier[57].

Ces différents facteurs alimentent un climat d'investissement marqué par l'incertitude et les risques, compliquant les décisions d'investissement et les choix stratégiques des opérateurs économiques. Les règles varient selon les interlocuteurs, les organismes gouvernementaux se contredisent les uns les autres, et les impôts officiels et informels coexistent. Souvent, les entreprises doivent composer avec un réseau complexe de pouvoirs : organismes gouvernementaux, élites politiques et administratives, forces de sécurité, groupes armés et dirigeants locaux. Cette multiplicité d'acteurs, combinée à un manque de transparence et à la faiblesse des mécanismes de responsabilité, engendre une incertitude permanente qui décourage l'investissement et détermine le profil des investisseurs[58]. Les opérateurs responsables, soumis à des obligations de *due diligence* et de *compliance*, sont les plus susceptibles de s'abstenir, tandis que les acteurs habitués à l'informalité, à la corruption politique et à l'opacité sont les mieux placés pour prospérer. Il en résulte une forme de sélection adverse qui favorise les opérateurs les plus enclins à participer à des activités illicites ou à les faciliter.

Cette situation permet l'infiltration criminelle. Dans toute l'Afrique centrale, les acteurs du crime organisé exploitent la combinaison de produits de grande valeur, d'une production dispersée, de sites d'extraction isolés, de contrôles insuffisants et d'une présence étatique limitée. Ces conditions permettent de dissimuler la production, de contourner les contrôles réglementaires, de faire passer clandestinement des marchandises à travers les frontières et de détourner les recettes hors des circuits officiels.

En RCA, par exemple, des acteurs et des groupes criminels exploitent depuis longtemps les vulnérabilités structurelles des secteurs de l'or et des diamants[59]. Ainsi, en raison de l'emprise de groupes armés violents sur le pays, le système de certification des diamants du Processus de Kimberley a suspendu la RCA en 2013. En 2019, l'économie de la contrebande de diamants représentait jusqu'à 90 % de la production (évaluée à 15 millions de dollars américains), pour se stabiliser à environ 50 % (évaluée à 7,5 millions de dollars américains) en 2021[60]. La suspension par le Processus de Kimberley a été levée en novembre 2024, mais le rétablissement du commerce officiel des diamants reste lent, en grande partie parce que la contrebande offre des rendements plus attractifs.

Il est particulièrement préoccupant de constater que des acteurs associés à des pratiques non transparentes en RCA et dans d'autres États d'Afrique centrale investissent dans le secteur émergent des MPC en RCA. Sigma Resources CAR figure parmi les rares entreprises à avoir obtenu des permis d'exploration pour les MPC en RCA : pour le cobalt à Borossé et Damara, pour le cuivre à Alindao, pour le nickel à Bambari et Bozoro Zéré, et pour le lithium à Bossangoa[61]. Cette société est contrôlée par Sigma Mining, elle-même largement contrôlée par le conglomérat émirati International Holding Co, présidé par Tahnoun bin Zayed Al Nahyan, frère du Président des EAU, Mohamed bin Zayed Al Nahyan[62].

Sigma Mining a pris le contrôle de Sigma Gold en RCA en juin 2023, à un moment où la société s'approvisionnait en or auprès du groupe russe Wagner, notamment auprès de son importante concession industrielle en activité à Ndassima, qui ne fait alors état d'aucune production officielle. Sigma Gold est devenue cette année-là le premier exportateur d'or de la RCA. Des responsables du secteur minier interrogés en 2024 ont décrit cette société comme une société écran du groupe Wagner, faisant état d'interférences politiques au plus haut niveau chaque fois que des acteurs ont tenté de lui demander des comptes pour la détention d'or non déclaré[63].

Sigma Resources CAR est également liée à Sigma Mining Corporation au Rwanda ; ces deux sociétés ont été enregistrées par Saqlain Raza, un ressortissant pakistanais qui, selon le Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC, aurait été impliqué dans la contrebande d'or extrait en RDC, depuis Kigali vers Dubaï[64]. M. Raza a nié ces allégations[65].

De faibles garde-fous dans le secteur des MPC

Les dispositifs de protection dans le secteur des MPC sont moins stricts que ceux qui régissent d'autres ressources comme l'or, et l'on observe une pression croissante en faveur de leur assouplissement, une conjoncture qui crée un environnement plus propice aux activités criminelles. Les cadres de *due diligence*, initialement axés sur l'or ou sur des minerais critiques spécifiques tels que l'étain, le tantale et le tungstène, se sont progressivement étendus pour couvrir l'ensemble des MPC[66]. Outre le Guide sur le devoir de diligence de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui s'applique à tous les minerais, des initiatives spécifiques aux MPC ont vu le jour, notamment au niveau de l'Union européenne par le biais du Règlement relatif aux matières premières critiques de 2024 et du Règlement relatif aux batteries de 2023[67]. Des initiatives sectorielles telles que la Responsible Minerals Initiative et l'Initiative for Responsible Mining Assurance ont également élaboré des normes visant à réduire le risque de financement des conflits armés et d'autres crimes[68]. Toutefois, ces cadres présentent des faiblesses systémiques et sont appliqués de manière inégale, et leur portée est mise à l'épreuve dans la course à la sécurité de l'approvisionnement[69].

De plus, ces garde-fous sont appliqués de manière moins uniforme dans le secteur des MPC que dans celui de l'or, notamment en raison de l'attention jusqu'à présent plus limitée portée par la société civile à ces secteurs (à l'exception des 3T). Certains craignent également que le besoin urgent d'accéder à des minerais critiques ne conduise à négliger les cadres de gouvernance qui sous-tendent une exploitation minière responsable. Sous la présidence de Donald Trump, les États-Unis se sont désengagés de leur rôle de chef de file dans la lutte contre les minerais de conflit, notamment en soutenant les efforts visant à abroger la section 1502 du Dodd-Frank Act, pierre angulaire de la gouvernance mondiale des 3T[70]. Les déclarations et documents politiques américains se concentrent désormais principalement sur la sécurité nationale et la lutte contre l'influence chinoise par le rétablissement de la domination américaine, et n'accordent qu'une attention limitée aux normes environnementales, sociales et de gouvernance[71]. En RDC, ces préoccupations sont alimentées par les critiques à l'encontre de certains investisseurs américains, tels que Virtus Minerals, qui n'auraient pas d'expérience significative dans le secteur minier[72].

Les défis liés à l'exploitation artisanale

Les vulnérabilités structurelles liées à l'activité minière artisanale et à petite échelle (ASM) constituent l'un des principaux points d'entrée du crime organisé dans les chaînes d'approvisionnement des MPC. Des études montrent que le risque d'implication criminelle varie en fonction des méthodes d'extraction et que l'ASM est nettement plus exposée que l'exploitation minière à grande échelle : la production est dispersée, les opérateurs sont nombreux, les sites d'extraction peuvent être isolés et la surveillance de l'État est souvent difficile à assurer[73].

En Afrique centrale, l'extraction artisanale de minerais critiques est déjà contrôlée par des réseaux criminels et des réseaux armés. Dans l'est de la RDC, des groupes armés contrôlent les sites d'extraction artisanale de coltan ainsi que les routes empruntées pour commercialiser ce minerai. Dans les provinces de Lualaba et du Haut-Katanga, l'exploitation artisanale et illégale du cobalt et du cuivre est protégée



Des mineurs transportent des sacs de minerai dans la mine artisanale de cuivre et de cobalt de Shabara, près de la ville de Kolwezi, en RDC, le 20 juin 2023. © *Arlette Bashizi*/The Washington Post *via Getty Images*

par les forces de sécurité et des membres des élites proches du pouvoir[74]. Bien que l'exploitation minière à grande échelle reste le mode d'extraction dominant pour les minerais critiques, l'ASM est possible pour plusieurs d'entre eux – notamment les 3T, le cobalt, le cuivre, le lithium et le nickel, tous présents en quantités importantes dans la région[75].

Le risque est que ces dynamiques s'amplifient à mesure que la production de MPC augmente. Les mineurs artisanaux, actifs de longue date dans les secteurs de l'or et du diamant, pourraient se tourner vers les minerais critiques, soit en parallèle des exploitations industrielles, comme c'est déjà le cas au niveau de certains gisements de cobalt, soit en tant que précurseurs avant l'arrivée d'investissements à grande échelle, notamment dans les zones d'activités émergentes pour le lithium et dans des pays tels que la RCA et le Cameroun. Les groupes armés, les négociants et les protecteurs politiques très impliqués dans l'exploitation de l'or et du diamant risquent de dupliquer leurs pratiques, utilisant leurs itinéraires de contrebande, leurs réseaux de financement et leurs accords de protection au sein des nouvelles chaînes d'approvisionnement en MPC.

En revanche, les activités d'exploitation minière à grande échelle nécessitent des investissements et des infrastructures considérables, et elles produisent d'importants volumes de minerai difficiles à trafiquer. Une étude de 2018 a estimé que la nature des minerais trouvés en Guinée était l'une des raisons pour lesquelles le pays n'avait pas connu de violences généralisées dans les années 1990-2000, contrairement à d'autres pays d'Afrique de l'Ouest riches en ressources[76]. La bauxite et le fer extraits en Guinée étaient moins attractifs pour les groupes armés que les diamants extraits artisanalement et faciles à trafiquer des pays voisins comme le Libéria et la Sierra Leone. Il en va de même pour le Gabon aujourd'hui, où l'exploitation du manganèse n'a jamais été prise pour cible par des groupes armés.

L'exploitation à grande échelle n'est pas à l'abri d'autres types d'infiltration criminelle. Les pratiques de corruption impliquant des entreprises et des acteurs étatiques, par exemple, sont très répandues

dans le cadre de l'octroi des permis miniers. Ces pratiques comprennent les pots-de-vin, la collusion, le favoritisme, la mainmise politique, l'influence indue, l'abus de pouvoir et les conflits d'intérêts, y compris ceux découlant de structures opaques de propriété effective ou de liens avec des personnes politiquement exposées[77]. La corruption peut également faciliter des activités illicites connexes, notamment la contrebande et la fraude fiscale[78].

Risques criminels

En Afrique centrale, des groupes armés, des élites proches du pouvoir, des entreprises et des acteurs étatiques tirent parti de la faiblesse des contrôles, de leur emprise territoriale et de l'opacité des flux de ressources pour s'approprier les revenus issus des minerais critiques. À mesure que les investissements et la demande augmentent, les profits se multiplient, renforçant ainsi les incitations pour ces acteurs à consolider et à étendre leur emprise. Trois risques se distinguent, chacun étant associé à un groupe d'acteurs différent : les conflits armés, alimentés par des groupes armés s'affrontant pour le contrôle de territoires riches en minerais ; la géocriminalité, où les États recourent à des pratiques criminelles pour atteindre des objectifs stratégiques ; et la mainmise des élites, où les décideurs politiques et sécuritaires utilisent les richesses minières pour s'enrichir et renforcer leur pouvoir politique.

Conflits armés

Le lien entre intensification de l'extraction minière et recrudescence de la violence et des conflits a été clairement démontré ; une étude a même révélé que la hausse des prix des matières premières s'accompagne d'une probabilité accrue de violence dans les zones minières[79]. La violence déclenchée par l'extraction des ressources ne se limite souvent pas aux seules zones minières. Un rapport récent de l'ACLED a révélé qu'au Sahel, près de 90 % des incidents conflictuels à la périphérie des zones minières se sont produits en dehors des sites d'extraction, dans des zones d'activité économique plus larges,[80] tandis qu'une étude de 2017 a montré que l'activité minière peut contribuer à l'escalade de la violence, du niveau local à une échelle plus large[81].

En RDC, les MPC constituent déjà un facteur majeur de conflit armé. Rubaya, dans le Nord-Kivu, est l'une des principales zones de production de coltan au monde ; on estime qu'elle représente plus de 15 % de l'approvisionnement mondial en tantale, et elle est sous le contrôle du M23[82]. La prise de contrôle de régions riches en minerais semble avoir été l'un des principaux motifs de l'avancée de ce groupe armé soutenu par le Rwanda, car les activités minières constituent des mécanismes clés qui permettent au M23 de financer son appareil politico-militaire, de s'assurer des recettes locales et de consolider son influence territoriale[83]. Le M23 réglemente l'accès aux sites miniers, aux axes commerciaux et aux points de collecte. Il facilite le transfert de près de 200 tonnes de coltan par mois vers le Rwanda, où il serait mélangé à du coltan produit localement afin de dissimuler son origine[84]. La situation actuelle représente une perte de recettes considérable pour le gouvernement congolais et est devenue l'un des facteurs structurels de la crise entre Kinshasa et Kigali.

Il existe un risque important que des dynamiques similaires émergent dans d'autres pays de la région, notamment en République centrafricaine et au Tchad, où les groupes armés et les milices locales se financent depuis longtemps grâce à leur implication dans l'exploitation et la taxation des activités aurifères et diamantifères[85].

Géocriminalité

Les dynamiques concurrentielles qui façonnent le marché des MPC sont également marquées par une rivalité systémique entre les grandes puissances qui cherchent à s'assurer l'accès aux ressources, aux capacités de raffinage et aux flux commerciaux[86]. Ces dynamiques accentuent la vulnérabilité du secteur face à la « géocriminalité », entendue comme le recours à des pratiques criminelles par les États dans la poursuite d'objectifs économiques, stratégiques ou de sécurité,[87] impliquant souvent des guerres hybrides ciblant des activités en lien avec les ressources naturelles.

Des analyses récentes ont montré que la Russie a déployé des campagnes de désinformation liées à l'énergie et au climat dans le cadre de stratégies hybrides ciblant l'Europe[88]. Des tactiques d'influence comparables ont été observées dans le secteur des minerais critiques. Au Myanmar, des opérations d'influence ont eu recours à des armées de faux comptes, de bots et de contenus générés par l'IA sur les réseaux sociaux afin d'exercer des pressions, de promouvoir des intérêts économiques ou de manipuler la perception du public concernant l'implication de l'Inde dans l'exploitation minière des terres rares[89]. De même, la société de cybersécurité Mandiant a documenté la campagne d'influence « Dragonbridge », liée à des intérêts chinois, qui visait des entreprises d'exploitation des terres rares en Australie, au Canada et aux États-Unis, avec pour objectif apparent d'entraver un concurrent et de préserver la position dominante de la Chine sur le marché mondial[90].

La même dynamique a récemment été observée en RDC avec le corridor de Lobito. Du point de vue de ses principaux soutiens, les États-Unis et l'UE, ce corridor constitue une infrastructure vitale pour garantir leur accès aux MPC, notamment le cuivre et le cobalt[91]. En 2023 et 2024, la région est devenue la cible d'opérations d'influence hostiles menées par la Russie. Africa Politology, la branche spécialisée dans les opérations d'influence du groupe Wagner jusqu'à ce que celui-ci passe sous le contrôle total du Service des renseignements extérieurs russe en décembre 2023, a mené une série d'actions coordonnées visant à saper la crédibilité, la viabilité et la légitimité du corridor[92]. Africa Politology a mené des actions simultanées en Angola, en RDC, en Namibie et en Afrique du Sud, en diffusant de faux documents, en fabriquant de faux entretiens, en recourant à des commentateurs rémunérés, en manipulant les médias locaux et en exploitant les divisions politiques internes. L'intention stratégique n'était pas secrète : un document confidentiel d'Africa Politology examiné par la GI-TOC indique que l'objectif était d'introduire dans le débat public angolais la question des motivations néocoloniales des pays occidentaux dans l'exploitation du corridor de Lobito.

La captation de rentes par les élites

Dans les pays où le pouvoir politique et économique est concentré, la faiblesse des mécanismes de contrôle et des contraintes institutionnelles crée des conditions qui permettent à l'élite de capter les processus politiques, de consolider son influence et de s'assurer un accès privilégié aux ressources de l'État[93]. Dans ce contexte, les membres de l'élite peuvent influencer les décisions d'octroi de permis, obtenir un accès aux recettes et tirer parti de cet accès comme d'un levier de pouvoir politique, en dissimulant souvent la propriété effective et en ayant recours à la corruption.

Des exemples en RDC illustrent ce phénomène de capture des recettes minières par l'élite. L'extraction artisanale illégale de cuivre et de cobalt sur les sites de l'ERG dans le Lualaba et dans le Haut-Katanga s'est transformée en une activité quasi industrielle générant, selon les estimations, 2 milliards de dollars américains par an[94]. Ces activités perdurent car elles seraient protégées et facilitées par des membres des forces de sécurité, des autorités provinciales et des individus liés à l'élite politique, qui permettent à

d'importants volumes de richesses minières de contourner l'État et les titulaires légaux des concessions. Des dynamiques révélatrices d'une mainmise de l'élite ont également été identifiées dans le secteur émergent du lithium, où des cas de corruption et d'irrégularités dans l'attribution des droits miniers dans la région de Manono ont été documentés[95].

Le Tchad offre un autre exemple, en lien avec ses activités minières d'antimoine, actuellement en pleine expansion. L'antimoine, utilisé dans les alliages, les batteries, les semi-conducteurs et ayant certaines applications militaires,[96] est devenu une ressource d'une grande valeur économique et géopolitique pour le Tchad ; depuis 2024, son extraction illustre comment un minerai critique peut être contrôlé par un réseau politico-sécuritaire, et transformé en profit privé pour être transféré vers des circuits transnationaux opaques[97]. La chaîne de valeur de l'antimoine au Tchad soulève des inquiétudes quant à la transparence et à la supervision, notamment en ce qui concerne l'octroi de licences, la production, les exportations et l'attribution des autorisations[98].

En septembre 2024, un site d'information en ligne a affirmé avoir obtenu des documents confidentiels montrant que l'antimoine du Tibesti était extrait par des personnes proches des appareils sécuritaire et politique de l'État[99]. Selon cet article, les bénéfices tirés de cette exploitation minière ne vont ni au budget national ni aux communautés locales, mais alimentent au contraire un système prédateur centré sur un petit cercle de généraux et de membres de l'élite politique. Au cours des mois qui ont suivi, de nouvelles révélations ont progressivement mis au jour un stratagème sophistiqué de pillage impliquant, selon certaines informations, des entreprises internationales, des réseaux financiers offshore et des banques situées aux EAU et à Hong Kong[100].

Le contrôle de l'exploitation minière et du commerce de l'antimoine semble être concentré entre les mains d'un petit groupe de responsables militaires. Sur les deux sites miniers situés dans la région du Tibesti où l'on trouve du minerai d'antimoine très pur, plusieurs entreprises appartiendraient à des généraux ayant des liens étroits avec le gouvernement[101]. Des intermédiaires chinois, turcs et libyens jouent un rôle clé dans la commercialisation du minerai : ils l'achètent directement aux entreprises des généraux avant de l'exporter vers la Chine et d'autres pays, principalement via le port de Douala au Cameroun[102].

La réaction initiale du gouvernement face à ces informations a été le silence, interprété comme une forme de déni[103]. Ce n'est qu'en février 2026 qu'un décret du Ministère des finances a imposé une taxe statistique de 2 % et une taxe minière de 12,5 % sur les exportations d'antimoine[104]. Les analystes considèrent cette mesure comme une reconnaissance tacite de l'existence d'exportations qui étaient auparavant non déclarées ou délibérément dissimulées[105]. À la suite de ce décret, le Ministre a estimé les exportations annuelles d'antimoine à 19 000 tonnes[106]. Selon l'Institut tchadien de la statistique, le pays a exporté près de 10 000 tonnes d'antimoine brut en 2025[107].



Conclusion et recommandations

Les minerais critiques redessinent les équilibres de gouvernance, de sécurité et de puissance à l'échelle mondiale, et l'Afrique centrale se trouve au cœur de cette transformation. Le cobalt, le coltan, le cuivre, le manganèse et l'antimoine de la région sont à la base de technologies qui transforment la vie moderne, des batteries et semi-conducteurs aux systèmes de défense de pointe, faisant de la résilience et de la durabilité des chaînes d'approvisionnement en ressources une préoccupation commune pour les pays engagés dans la décarbonisation et la numérisation. À mesure que la valeur stratégique des MPC augmente, les pays qui en sont dotés passent d'une position marginale à un rôle plus central dans la transition mondiale.

Cette évolution ouvre de nouvelles perspectives pour de nombreux pays d'Afrique centrale. Les richesses minérales peuvent renforcer leur pouvoir de négociation avec leurs partenaires extérieurs, leur permettant ainsi de négocier des conditions plus favorables, d'obtenir des engagements plus fermes en matière de développement et de peser dans les rapports de force régionaux et internationaux. L'ambassadeur de la RDC auprès des Nations Unies a bien saisi cette nouvelle réalité dans sa déclaration devant le Conseil de sécurité des Nations Unies en mars 2026, plaçant son pays « au cœur même de cette question mondiale » et affirmant l'engagement de la RDC « à collaborer avec tous ses partenaires afin de promouvoir une gouvernance équitable, transparente et responsable des ressources naturelles, au service de la paix, de la sécurité et du développement durable »[108].

Cependant, la richesse minérale ne se traduit pas automatiquement par un développement durable. Dans l'ensemble de la région, la concurrence géopolitique, les faiblesses structurelles et les défis persistants en matière de gouvernance et de réglementation limitent la capacité des États à transformer leurs ressources naturelles en prospérité. La faiblesse des institutions, l'incertitude en matière de réglementation et la détérioration de l'environnement des affaires peuvent dissuader les investissements, tandis qu'une surveillance insuffisante et l'expansion des économies illicites offrent aux réseaux de criminalité organisée transnationale, parfois associés à des acteurs armés, des opportunités pour exploiter les marchés des minerais critiques, dont l'attractivité ne cesse de croître.

Ce rapport montre que les MPC font déjà l'objet d'un processus de capture. Dans l'est de la RDC, des groupes armés contrôlent les sites d'extraction de coltan et les axes commerciaux, finançant ainsi le conflit et attisant les tensions régionales. Dans la ceinture du cuivre, une extraction illégale représentant des milliards de dollars américains par an s'opère sous la protection des forces de sécurité et des élites politiques. Au Tchad, l'antimoine a été accaparé par un réseau politico-sécuritaire en l'espace de deux ans et ses exportations échappent largement aux registres officiels. En RCA, des acteurs liés à des réseaux illicites avérés ont obtenu des permis d'exploration pour des minerais critiques. Et au-delà de la région, des États recourent à des méthodes criminelles et hybrides pour s'assurer un avantage stratégique dans la course à l'approvisionnement.

Ainsi, il ne s'agit pas de savoir si le crime organisé va infiltrer le secteur des minerais critiques en Afrique centrale, mais jusqu'où va s'étendre son emprise. À mesure que la demande augmente et que les investissements affluent, les réseaux criminels et leurs protecteurs politiques sont bien placés pour étendre leur contrôle, des sites individuels à des segments entiers de la chaîne de valeur. La course à la sécurité de l'approvisionnement aggrave ce risque. En privilégiant la rapidité d'accès au détriment de la transparence, et en échangeant des MPC contre un soutien en matière de sécurité, les partenaires extérieurs risquent de renforcer la position des acteurs mêmes qui sapent la gouvernance et la stabilité dans la région.

Pour les pays d'Afrique centrale, le principal défi consiste donc à déterminer comment utiliser leurs ressources minérales pour soutenir une transformation économique durable, renforcer les institutions et améliorer les conditions de vie des populations. Cela nécessite des choix politiques clairs et des priorités stratégiques, ainsi que des mesures visant à lutter contre la criminalité organisée et les conditions structurelles qui permettent aux activités illicites de proliférer. Cela exige également un environnement des affaires capable d'attirer des investissements responsables et de garantir que les retombées du secteur contribuent à un développement inclusif.

Cette responsabilité ne peut toutefois pas incomber aux seuls États d'Afrique centrale. Les acteurs mondiaux qui ont fait des MPC une priorité stratégique doivent également faire de leur gouvernance une responsabilité internationale partagée. Les consommateurs, les investisseurs, les partenaires commerciaux, les organisations internationales et les autres parties prenantes ont donc tous un rôle à jouer pour promouvoir un approvisionnement responsable, la transparence, des investissements durables et des chaînes d'approvisionnement résilientes.

Recommandations

Les gouvernements d'Afrique centrale devraient donner la priorité à la lutte contre la criminalité organisée, notamment par le biais de mesures visant à empêcher les réseaux criminels d'exploiter les vulnérabilités dans les chaînes d'approvisionnement en MPC.

Les gouvernements d'Afrique centrale devraient adopter et mettre en œuvre des stratégies globales en matière de minerais critiques qui placent l'atténuation des risques liés à la criminalité organisée au cœur de la gouvernance du secteur. L'accès aux droits miniers, au soutien de l'État, aux mécanismes de financement et aux partenariats stratégiques dans le domaine des minerais devrait être subordonné au respect d'exigences rigoureuses en matière de transparence, de traçabilité et de *due diligence*. Ces cadres devraient imposer des garanties efficaces de lutte contre la corruption et des systèmes crédibles de gestion des risques liés à la chaîne d'approvisionnement. L'extraction minière artisanale

et à petite échelle requiert une attention particulière, car les obstacles à la formalisation peuvent créer des opportunités d'exploitation par des acteurs criminels. Une coopération renforcée entre les autorités minières, les douanes, les cellules de renseignement financier et les forces de l'ordre est essentielle. De telles mesures peuvent contribuer à garantir que le développement des chaînes de valeur des minerais critiques contribue à une transformation économique durable et renforce la légitimité de l'État ainsi que les résultats en matière de gouvernance ; elles peuvent également générer des retombées positives pour le développement plutôt que de favoriser l'infiltration criminelle, la mainmise des élites et l'enrichissement illicite.

Le GABAC et le GAFI devraient intégrer les risques de criminalité financière liés aux minerais critiques dans leurs cadres d'évaluation.

Compte tenu du risque croissant que les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques facilitent le blanchiment d'argent, le financement des groupes armés et des activités terroristes, le GABAC et le GAFI devraient actualiser leurs cadres d'évaluation des risques et de suivi afin de refléter l'importance stratégique des minerais critiques en Afrique centrale ainsi que les flux financiers illicites liés à leur extraction, leur commerce, leur transport et leur exportation. Pour ce faire, le GABAC devra intégrer systématiquement les risques de criminalité financière liés aux MPC dans ses mécanismes d'évaluation mutuelle et de suivi, et aider les États membres à mettre en place des systèmes efficaces de traçabilité, de contrôle et de transparence financière. Ces mesures devront s'appliquer à l'ensemble de la chaîne de valeur des minerais, depuis l'octroi des licences et l'extraction jusqu'au traitement, au commerce et à l'exportation. Elles devraient avoir pour objectif d'identifier les personnes, les entreprises et les réseaux qui contrôlent, tirent profit ou s'approprient des revenus miniers illicites, et d'empêcher le détournement des richesses minérales par le biais de structures de propriété et de transactions financières opaques. Les cellules de renseignement financier, les autorités de lutte contre la corruption, les administrations fiscales, les services douaniers et les régulateurs du secteur minier devraient renforcer le partage d'informations, la déclaration des transactions suspectes et la coordination des enquêtes financières. Ces efforts devraient s'accompagner de garanties appropriées en matière de respect des procédures régulières, de protection des données et de droits fondamentaux.

Les gouvernements d'Afrique centrale devraient renforcer l'intégrité des chaînes d'approvisionnement en MPC en interdisant aux agents de l'État de détenir, directement ou indirectement, des participations dans ces chaînes.

Les évaluations du GABAC concernant les pays couverts par le présent rapport soulignent les faiblesses observées dans la mise en œuvre de ses recommandations, en particulier celles relatives aux personnes politiquement exposées (PPE). Afin de réduire la corruption et les influences illicites dans les chaînes d'approvisionnement en MPC, les gouvernements d'Afrique centrale devraient interdire la détention directe ou indirecte de participations par des agents de l'État, exiger la divulgation complète de la propriété effective dans l'ensemble du secteur, éliminer les intérêts politiques non déclarés et les accès préférentiels, soumettre les négociants et les intermédiaires à des obligations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, et conduire systématiquement des enquêtes financières liées à la contrebande de minerais et à la corruption. Les États d'Afrique centrale devraient donner la priorité à des cadres solides pour l'identification, la vérification et la divulgation des bénéficiaires effectifs et des PPE associés aux entreprises opérant dans le secteur minier. Une *due diligence* renforcée devrait s'appliquer aux PPE, ainsi qu'aux membres de leurs familles, à leurs proches collaborateurs et aux entreprises apparentées, conformément aux cadres juridiques et réglementaires applicables. Cela devrait inclure la vérification systématique des structures de propriété, l'identification des conflits d'intérêts, l'examen

des déclarations de patrimoine, lorsque cela s'applique, et le suivi des transactions impliquant des acteurs et des juridictions à haut risque.

Les gouvernements d'Afrique centrale devraient renforcer la réponse contre les flux illicites de minerais tout en renforçant les institutions face à la corruption et à l'infiltration criminelle.

Les gouvernements d'Afrique centrale devraient doter la police minière, les douanes et les cellules de renseignement financier des outils nécessaires pour enquêter sur les flux illicites de MPC, tout en renforçant les mesures de protection contre la corruption, la collusion et l'infiltration criminelle au sein des instances de répression. Ils devraient soutenir le partage régional de renseignements et les enquêtes conjointes afin de cibler les réseaux, et pas seulement les trafiquants. Pour une application efficace de la loi, les services répressifs doivent disposer de ressources, d'infrastructures et de conditions de travail adéquates pour s'acquitter de leurs missions en toute sécurité et de manière suivie. Les gouvernements devraient donc accorder la priorité à la fourniture d'équipements opérationnels essentiels, notamment des véhicules, des systèmes de communication, des équipements de protection, des locaux et autres outils nécessaires aux interventions sur le terrain et aux enquêtes, conformément aux exigences légales applicables. Les gouvernements devraient veiller à ce que les équipements existants soient correctement entretenus, remplacés et régulièrement modernisés. Les ressources n'ont qu'une valeur limitée si elles ne sont pas disponibles et opérationnelles sur le long terme. Le soutien devrait donc inclure des systèmes durables d'approvisionnement et d'entretien, des moyens de transport et de communication fiables, ainsi que des infrastructures adéquates pour le personnel des forces de l'ordre, en particulier dans les zones reculées ou difficiles d'accès où des groupes criminels organisés sont susceptibles d'opérer.

Enfin, les gouvernements devraient renforcer les garde-fous institutionnels afin d'empêcher l'infiltration des institutions de l'État et du secteur minier légal par des réseaux criminels organisés. Cela nécessite une vérification et un suivi plus rigoureux des fonctionnaires travaillant dans les domaines des douanes, de la réglementation minière, des forces de l'ordre et de la gestion des frontières. En outre, il conviendrait de promouvoir des mécanismes efficaces de déclaration de patrimoine et des conflits d'intérêts. Ces mesures devraient être complétées par des sanctions sévères, prévisibles et appliquées de manière systématique (notamment des amendes substantielles, la confiscation des avoirs illicites, l'interdiction d'exercer une profession et, lorsque cela est applicable, des poursuites pénales) afin de créer un effet dissuasif crédible contre la corruption et la collusion.

Les gouvernements des pays importateurs de minerais devraient subordonner leur soutien aux projets liés aux MPC au respect strict des normes en matière de *due diligence*, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre la corruption, de transparence et de traçabilité.

Conformément aux engagements pris lors du sommet du G7 à Évian, les gouvernements des pays importateurs de minerais devraient assortir leur soutien politique, diplomatique et financier aux projets liés aux MPC en Afrique centrale de normes rigoureuses en matière de gouvernance et d'intégrité. L'accès à ce soutien devrait être subordonné au respect intégral des exigences internationales en matière de *due diligence*, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre la corruption, de transparence et de traçabilité.

En s'appuyant sur les instruments existants, notamment le Guide OCDE sur le devoir de diligence ainsi que le Règlement de l'UE sur le commerce responsable des minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, le Règlement relatif aux batteries et la Directive sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité, les efforts devraient se concentrer sur l'amélioration de la cohérence, de la mise en œuvre et de l'application, tout en comblant les lacunes importantes dans la couverture des

minerais critiques et des acteurs économiques concernés. Les gouvernements devraient élaborer un cadre de gouvernance intégré reliant le renseignement financier à la surveillance du secteur minier, des douanes, des marchés publics et du commerce des matières premières.

La concurrence stratégique, y compris les accords de type « sécurité contre minerais », ne doit pas se faire au détriment de l'identification, du démantèlement et de la poursuite des réseaux criminels. Aucun de ces accords ne doit protéger les acteurs illicites ni permettre à un cercle restreint d'élites politiques et économiques des pays importateurs et producteurs d'accaparer les profits.



Notes

1 Ce rapport adopte la définition des minerais critiques utilisée par l'Union européenne (EU CRM Act. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=OJ:L_202401252) et les États-Unis (US Federal Register of 7 November 2025. https://www.federalregister.gov/documents/2025/11/07/2025-19813/final-2025-list-of-critical-minerals).

2 Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), *Minerals crime: Crimes in the supply chains of critical energy transition minerals*, septembre 2025, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crimes%20on%20Environment/Minerals_Crime/Critical_minerals_2025.pdf; ONUDC, *Minerals crime: How organized groups exploit vulnerabilities in critical energy transition mineral supply chains in Southern Africa*, septembre 2026, https://www.unodc.org/documents/bmb/Issue_paper_Minerals_crime_2026.pdf; International Crisis Group, *The critical minerals linking Myanmar's civil war to the world*, 10 septembre 2026, https://crisisgroup.org/visual-explainers/critical-minerals-myanmar.

3 Nathalia Dukhan et Zobel Behalal, *New route, old networks: Organized crime along the Lobito corridor,* Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), novembre 2026.

4 ONU, *Critical minerals: A security issue?*, https://www.un.org/en/explainers/critical-minerals; Agence internationale de l'énergie, *The role of critical minerals in clean energy transitions*, 5 mai 2021, https://www.iea.org/reports/the-role-of-critical-minerals-in-clean-energy-transitions; James Hackett et al, *Critical raw materials and European defence*, International Institute for Strategic Studies, mars 2025, https://www.iiss.org/globalassets/media-library---content--migration/files/research-papers/2025/03/iiss_critical-raw-materials-and-european-defence_25032025.pdf.

5 Agence internationale de l'énergie, *Global critical minerals outlook 2025*, juin 2025, https://iea.blob.core.windows.net/assets/ef5e9b70-3374-4caa-ba9d-19c72253bfc4/GlobalCriticalMineralsOutlook2025.pdf.

6 Claver Gatete, *Critical minerals can power Africa's structural transformation*, ONU, 18 août 2026, https://africarenewal.un.org/en/magazine/critical-minerals-can-power-africas-structural-transformation; Commission européenne, Raw Materials Information System, https://rmis.jrc.ec.europa.eu/rmp; Agence internationale de l'énergie, *Global critical minerals outlook 2025*, juin 2025, https://iea.blob.core.windows.net/assets/ef5e9b70-3374-4caa-ba9d-19c72253bfc4/GlobalCriticalMineralsOutlook2025.pdf.

7 United States Geological Survey (Service géologique des États-Unis, USGS), *Mineral commodity summaries 2026*, mai 2026, https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2026/mcs2026.pdf.

8 Patrick Kabongo, *DRC lithium: The $15 billion opportunity that could define Africa's energy future, AfriCapital Review*, 18 février 2026, https://africapitalreview.com/drc-lithium-mining-opportunity; Xinhua, *DR Congo certifies first-ever lithium export*, 23 juillet 2026, https://english.news.cn/20260723/bb4826a0181d40e2a03fc72af4769990/c.html.

9 USGS, *Mineral commodity summaries 2026*, mai 2026, https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2026/mcs2026.pdf; Tomas Statius et Ryan Manzuk, Comment l'uranium congolais transite vers la Chine sous les radars, *Le Monde*, 31 juillet 2026, https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/07/30/comment-l-uranium-congolais-transite-vers-la-chine-sous-les-radars_6737048_4355770.html; Ange Adihe Kasongo, *Congo offers manganese, copper–cobalt, and lithium assets to US investors under minerals pact*, Reuters, 20 janvier 2026, https://www.reuters.com/world/africa/congo-offers-manganese-coppercobalt-lithium-assets-us-investors-under-minerals-2026-01-20;

Observatory of Economic Complexity, Democratic Republic of the Congo, https://oec.world/en/profile/country/cod; National Minerals Information Center, Congo (Kinshasa), USGS, https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/congo-kinshasa; Anait Miridzhanian et Marc Jones, *US follows up on Congo-Rwanda peace deal with plan to secure minerals*, Reuters, 5 décembre 2025, https://www.reuters.com/world/africa/congos-gecamines-partners-with-mercuria-market-critical-minerals-2025-12-05.

10 National Minerals Information Center, Congo (Kinshasa), USGS, https://www.usgs.gov/centers/national-minerals-information-center/congo-kinshasa.

11 Maÿlis Dudouet et Matthieu Millecamps, Manganèse au Gabon : Brice Clotaire Oligui Nguema peut-il remporter son pari souverainiste?, Jeune Afrique, 5 juin 2025, https://www.jeuneafrique.com/1693269/economie-entreprises/manganese-au-gabon-brice-clotaire-oligui-nguema-peut-il-remporter-son-pari-souverainiste; Agence internationale de l'énergie, *Global critical minerals outlook 2025*, juin 2025, https://iea.blob.core.windows.net/assets/ef5e9b70-3374-4caa-ba9d-19c72253bfc4/GlobalCriticalMineralsOutlook2025.pdf.

12 Direction générale du Trésor, Le secteur minier au Gabon, septembre 2020, https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GA/le-secteur-minier-au-gabon.

13 Morel Mondjo Mouega, Gabon : Apollo Minerals découvre du gallium sur le projet Kroussou, Gabon Media Time, 11 novembre 2025, https://gabonmediatime.com/gabon-apollo-minerals-decouvre-du-gallium-sur-le-projet-kroussou.

14 Aurel Sèdjro Houenou, *Gabon revives Maboumine, draws Indonesian interest in rare earths push*, Ecofin Agency, 18 février 2026, https://www.ecofinagency.com/news-digital/1802-53015-gabon-revives-maboumine-draws-indonesian-interest-in-rare-earths-push; Dusk, Dusk Gabon, https://dusk-uae.ae/dusk-gabon.php.

15 Agenzia Nova, *Libya: Saddam Haftar and Chadian President Déby hold a telephone conversation regarding border security in the Tiberias,* 29 septembre 2025, https://www.agenzianova.com/en/news/Saddam-Haftar-and-Chadian-President-Deby-held-a-telephone-call-on-border-security-in-Tibet.

16 Banque mondiale, Tchad: Rapport diagnostique du secteur minier, août 2023, https://documents1.worldbank.org/curated/en/099645309252323668/pdf/IDU0b334e5b70c5d2043790b4b40b8eb3b140716.pdf; ITIE, Initiative pour la transparence dans les industries extractives au Tchad: Rapport ITIE 2023, décembre 2025, p 137, https://eiti.org/sites/default/files/Rapport-ITIE-Tchad-2023-version-finale-301225.pdf.

17 Entretiens avec plusieurs leaders communautaires à Mayo-Darlé, février 2026.

18 Maurice Njiganga Nwamba et al, *Compositional provenance study of alluvial cassiterite at Bambol and Mayo Seni localities of the Mayo Darlé massif, northern Cameroon, Journal of Sedimentary Environments* 8.3, septembre 2023, pp 311–338, https://link.springer.com/article/10.1007/s43217-023-00136-8; Brice R Mbodiam et Amina Malloum, *Sonamines opens talks on Nkamouna, Akonolinga after two failed tenders, Business in Cameroon*, 21 août 2026, https://www.businessincameroon.com/mining/2108-16603-sonamines-opens-talks-on-nkamouna-akonolinga-after-two-failed-tenders; Afrique IT News, British Oriole Resources confirme la découverte de lithium au Cameroun, 8 février 2023, https://afriqueitnews.com/tech-media/british-oriole-resources-confirme-decouverte-lithium-cameroun; Ludovic Amara, *US signals growing interest in Cameroon's critical minerals but flags investment risks, Business in Cameroon*, 1 avril 2026, https://www.businessincameroon.com/public-management/0104-15962-u-s-signals-growing-interest-in-cameroon-s-critical-minerals-but-flags-investment-risks.

19 African Security Analysis, *Cameroon repositions Nkamouna-Lomié as a strategic battery metals asset*, 16 janvier 2026, https://www.africansecurityanalysis.com/updates/cameroon-repositions-nkamouna-lomie-as-a-strategic-battery-metals-asset.

20 Gaël Grilhot, La Centrafrique veut séduire les investisseurs miniers, *Le Monde Afrique*, 27 février 2020, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/02/27/la-centrafrique-veut-seduire-les-investisseurs-miniers_6031090_3212.html; République Centrafricaine, Ministère des mines, du pétrole, de l'énergie et de l'hydraulique, Apercu sur le potentiel minier de la Republique Centrafricaine, https://wikileaks.org/car-mining/html/CAR-Mineral-Resources/CAR-Mineral-Resources.pdf.

21 Plus récemment, CVMR a également obtenu des permis d'exploration pour l'or, le fer, le cuivre et l'uranium à Bakouma (Mbomou), Bossako (Lobaye) et Boali (Ombella-Mpoko). CVMR Corporation, *CVMR Corporation receives government authorization for satellite-based geological exploration in the Central African Republic*, 3 février 2025, https://cvmr.ca/media/news/cvmr-corporation-receives-government-authorization-for-satellite-based-geological-exploration-in-the-central-african-republic; Africa Intelligence, Les contours du méga-deal de Bangui avec une société minière canadienne, 20 juin 2025, https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2025/06/20/les-contours-du-mega-deal-de-bangui-avec-une-societe-miniere-canadienne,110466419-art; Africa Intelligence, Le groupe canadien CVMR Corp obtient cinq permis miniers convoités, 18 septembre 2026, https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2026/09/18/le-groupe-canadien-cvmr-corp-obtient-cinq-permis-miniers-convoites,110879670-art.

22 Les aimants permanents faisant appel aux terres rares sont utilisés dans les véhicules électriques, les éoliennes, la robotique, les véhicules lance-missiles et les avions militaires. Agence internationale de l'énergie, *Global critical minerals outlook 2025*, juin 2025, https://iea.blob.core.windows.net/assets/ef5e9b70-3374-4caa-ba9d-19c72253bfc4/GlobalCriticalMineralsOutlook2025.pdf.

23 Les entreprises chinoises en RDC incluent CMOC Group (China Molybdenum), Norin Mining (Norinco), China Railway Group, Zijin Mining Group et China Nonferrous Metal Mining Group; Hangzhou Industrial Mining est présent au Gabon. Commission européenne, Raw Materials Information System, https://rmis.jrc.ec.europa.eu/rmp; Reuters, Eramet's shares slide as Gabon plans manganese ore export ban, 2 juin 2025, https://www.reuters.com/world/africa/frances-eramet-says-it-will-work-with-gabon-despite-manganese-export-ban-2025-06-02; Raphael Deberdt et Jessica DiCarlo, *Pericentricity on the Congolese copperbelt: How the DRC shapes Chinese cobalt supply chains and the low-carbon transition*, *Globalizations* 21.8, 2024, pp 1 496–1 517, https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14747731.2024.2374432.

24 Eramet Comilog, Histoire, https://comilog.eramet.com/comilog/comilog-en-un-clin-doeil/histoire; ERG Africa, https://www.ergafrica.com.

25 Commission européenne, *Global Gateway: EU signs strategic partnerships on critical raw materials value chains with DRC and Zambia and advances cooperation with US and other key partners to develop the 'Lobito Corridor'*, 26 octobre 2023, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_23_5303; Commission européenne, *EU and Rwanda sign a memorandum of understanding on sustainable raw materials value chains*, 19 février 2024, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/ne/ip_24_822; Commission européenne, Namibia, https://international-partnerships.ec.europa.eu/countries/namibia_en; Délégation de l'Union européenne en Zambie et COMESA, *EU–Zambia strategic partnership on sustainable raw materials*, 5 août 2026, https://www.eeas.europa.eu/delegations/zambia/eu-zambia-strategic-partnership-sustainable-raw-materials_en.

26 Entretien avec une source diplomatique, Libreville, juillet 2026; Ayodeji Adegboyega, *Africa's second-largest manganese producer pushes French mining giant deeper into EV battery supply chain*, Business Insider Africa, 21 juillet 2026, https://africa.businessinsider.com/local/markets/africas-second-largest-manganese-producer-pushes-french-mining-giant-deeper-into-ev/2mtdz9l; RFI, *Gabon and France deepen industrial cooperation with Eramet manganese deal*, 22 juillet 2026, https://www.rfi.fr/en/africa/20260722-gabon-and-france-deepen-industrial-cooperation-with-eramet-manganese-deal.

27 Pia Beuter et al, *Mapping Africa's green minerals partnerships*, Africa Policy Research Institute, 20 janvier 2025, https://afripoli.org/mapping-africas-green-mineral-partnerships.

28 Emirates News Agency-WAM, *UAE president, Central African Republic president witness signing of comprehensive economic partnership agreement*, 6 mars 2025, https://www.wam.ae/en/article/bij2epa-uae-president-central-african-republic-president.

29 Reuters, *UAE firm IRH buys majority stake in Congo tin miner Alphamin*, 4 juin 2025, https://www.reuters.com/world/middle-east/uae-firm-irh-buys-majority-stake-congo-tin-miner-alphamin-2025-06-04; Harry Clynch, *Saudi Arabia eyes African critical minerals*, African Business, 2 avril 2026, https://african.business/2026/04/trade-investment/saudi-arabia-eyes-african-critical-minerals.

30 JOGMEC, *JOGMEC signed an agreement with African countries to secure critical minerals*, 18 août 2023, https://www.jogmec.go.jp/english/news/release/release_00244.html; Yuka Obayashi, *Japan proposes giving state body JOGMEC more freedom to invest in critical minerals*, Reuters, 20 août 2026, https://www.reuters.com/world/asia-pacific/japan-proposes-giving-state-body-jogmec-more-freedom-invest-critical-minerals-2026-08-20/.

31 Pia Beuter et al, *Mapping Africa's green minerals partnerships*, Africa Policy Research Institute, 20 janvier 2025, https://afripoli.org/mapping-africas-green-mineral-partnerships.

32 Fransiska Nangoy, *Indonesia, Gabon sign MoU on rare earth value chain development*, Mining.com, 17 février 2026, https://www.mining.com/web/indonesia-gabon-sign-mou-on-rare-earth-value-chain-development.

33 Ivanhoe Mines, dont le siège social est situé au Canada, compte deux investisseurs chinois parmi ses principaux actionnaires. Ivanhoe Mines, *Sustainability report 2025*, https://www.ivanhoemines.com/wp-content/uploads/Sustainability-Report-2025.pdf.

34 Abdou Aziz Diédhiou, Yūsuf Akínpèḷú et Brandon Drenon, *Why Trump invited five African leaders to the White House*, BBC, 9 juillet 2025, https://www.bbc.com/news/articles/c5ygqenwx78o; Africa Intelligence, *US delegation heads to Yaoundé to talk critical minerals*, 8 septembre 2025, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2025/09/08/us-delegation-heads-to-yaounde-to-talk-critical-minerals,110518734-art; Africa Intelligence, *Trump's top African envoy heads to Bangui in show of interest*, 3 février 2026, https://www.africaintelligence.com/central-africa/2026/02/03/trump-s-top-african-envoy-heads-to-bangui--in-show-of-interest; Farouk Chothia, *How Trump wants the US to cash in on mineral-rich DR Congo's peace deal*, BBC, 27 juillet 2025, https://www.bbc.com/news/articles/cew0vzl7rwjo; Département d'État américain, *Strategic partnership agreement between the government*

of the United States of America and the government of the Democratic Republic of the Congo, 4 décembre 2025, https://www.state.gov/strategic-partnership-agreement-between-the-government-of-the-united-states-of-america-and-the-government-of-the-democratic-republic-of-the-congo.

35 Farouk Chothia, *How Trump wants the US to cash in on mineral-rich DR Congo's peace deal*, BBC, 27 juillet 2025, https://www.bbc.com/news/articles/cew0vzl7rwjo; Département d'État américain, Peace agreement between the Democratic Republic of the Congo and the Republic of Rwanda, 27 juin 2025, https://www.state.gov/peace-agreement-between-the-democratic-republic-of-the-congo-and-the-republic-of-rwanda.

36 Département d'État américain, *Strategic partnership agreement between the government of the United States of America and the government of the Democratic Republic of the Congo*, 4 décembre 2025, https://www.state.gov/strategic-partnership-agreement-between-the-government-of-the-united-states-of-america-and-the-government-of-the-democratic-republic-of-the-congo.

37 Marie Toulemonde, RDC: comment Trump veut prendre le contrôle de la mine de coltan de Rubaya, tenue par l'AFC/M23, Jeune Afrique, 28 février 2026, https://www.jeuneafrique.com/1769464/politique/rdc-comment-trump-veut-prendre-le-controle-de-la-mine-de-coltan-de-rubaya-tenue-par-lafc-m23; Ange Adihe Kasongo, *Congo offers manganese, copper–cobalt, and lithium assets to US investors under minerals pact*, Reuters, 20 janvier 2026, https://www.reuters.com/world/africa/congo-offers-manganese-coppercobalt-lithium-assets-us-investors-under-minerals-2026-01-20; Zobel Behalal, La violence à vendre : L'externalisation de la sécurité dans le conflit avec le M23 en RDC, GI-TOC, septembre 2026, https://globalinitiative.net/analysis/security-outsourcing-m23-drc.

38 Entretiens à distance avec des acteurs de la société civile et du secteur privé basés en RDC, octobre 2026.

39 Ashoka Mukpo, *Virtus Minerals signs first major deal under US–DRC critical minerals partnership*, Mongabay, 17 avril 2026, https://news.mongabay.com/short-article/2026/04/virtus-minerals-signs-first-major-deal-under-us-drc-critical-minerals-partnership; Clement Bonnerot, *US firm in key Congo minerals deal overstated its mining experience, documents and sources show*, Reuters, 21 avril 2026, https://www.reuters.com/world/africa/us-firm-key-congo-minerals-deal-overstated-its-mining-experience-documents-2026-04-21; Reuters, *KoBold Metals granted seven Congo lithium exploration permits*, 27 août 2025, https://www.reuters.com/world/africa/kobold-metals-granted-seven-congo-lithium-exploration-permits-2025-08-27.

40 Commission européenne, *Lobito Corridor: Building the future together*, https://international-partnerships.ec.europa.eu/lobito-corridor-building-future-together_en; US International Development Finance Corporation, *DFC announces investments supporting development along Lobito Corridor*, 4 décembre 2024, https://www.dfc.gov/media/press-releases/dfc-announces-investments-supporting-development-along-lobito-corridor.

41 Proparco, *Proparco, IFC and SETRAG sign a €312 million financing agreement to modernize the Trans-Gabon Railway*, 21 juillet 2026. https://www.proparco.fr/en/news/proparco-ifc-and-setrag-sign-eur312-million-financing-agreement-modernize-trans-gabon-railway.

42 RFI, *Gabon and France deepen industrial cooperation with Eramet manganese deal*, 22 juillet 2026, https://www.rfi.fr/en/africa/20260722-gabon-and-france-deepen-industrial-cooperation-with-eramet-manganese-deal.

43 Christian Géraud Neema *Byamungu, The US–Zambia–DRC agreement on EV batteries production: What comes next?*, Center for Strategic and International Studies, 6 mars 2023, https://www.csis.org/analysis/us-zambia-drc-agreement-ev-batteries-production-what-comes-next.

44 Ange Adihe Kasongo et Maxwell Akalaare Adombila, *Congo bans copper and cobalt concentrates exports, official order says*, Reuters, 6 août 2026, https://www.reuters.com/world/africa/congo-bans-exports-copper-cobalt-concentrates-official-order-says-2026-08-06.

45 Bram Verelst, Said Abdullahi et Veronica Chepseba, *Why minerals-for-security deals won't save the DRC, Institute for Security Studies*, 22 avril 2026, https://issafrica.org/iss-today/why-minerals-for-security-deals-won-t-save-the-drc.

46 Zobel Behalal, La violence à vendre : L'externalisation de la sécurité dans le conflit avec le M23 en RDC, GI-TOC, septembre 2026, https://globalinitiative.net/analysis/security-outsourcing-m23-drc.

47 Christophe Le Bec, Minerais stratégiques : Yaoundé et Abuja dans le viseur du corsaire de Donald Trump, Drew Horn, Africa Intelligence, 10 juin 2026, https://www.africaintelligence.fr/afrique-ouest/2026/06/10/minerais-strategiques--yaounde-et-abuja-dans-le-viseur-du-corsaire-de-donald-trump-drew-horn,110785743-art; entretien avec des sources diplomatiques, Yaoundé, février 2026.

48 Entretien avec des sources diplomatiques, Yaoundé, février 2026.

49 OCDE, *Critical minerals*, https://www.oecd.org/en/topics/sustainable-mining-for-development.html.

50 Antem Anthony, Enowbachem Agbortanyi et Muriel Mesette Kinkoh, *Central Africa's governance crisis: Structural constraints and policy options*, Nkafu Policy Institute, 23 décembre 2025, https://nkafu.org/central-africas-

governance-crisis-structural-constraints-and-policy-options.

51 Michael Mugah Sitawa et Aicha Pemboura, L'absence de gouvernance dans l'exploitation aurifère en Afrique centrale, Institute for Security Studies, 8 juillet 2026, https://issafrica.org/fr/iss-today/l-absence-de-gouvernance-dans-l-exploitation-aurifere-en-afrique-centrale.

52 Ahmed Zouari, *Cameroon's gold gap: How EITI data is driving reforms*, ITIE, 17 avril 2026, https://eiti.org/es/node/28573.

53 Banque africaine de développement, *Chad – Natural resources country analysis: GONAT [Governance of Natural Resources in Transition and Fragile States] policy brief*, 16 décembre 2025, https://www.afdb.org/en/documents/chad-natural-resources-country-analysis-gonat-policy-brief; Marcena Hunter et Sophia Pickles, *Commodity, currency, crime: How illicit gold markets are outpacing global responses*, GI-TOC, 8 juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/illicit-gold-markets-global-responses.

54 Nathalia Dukhan et Ruben de Koning, Marchés criminels : Cartographie de l'écosystème criminel violent en République centrafricaine, GI-TOC, juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/malicious-markets-mapping-the-violent-ecosystem-in-the-central-african-republic; Zobel Behalal, La violence à vendre : L'externalisation de la sécurité dans le conflit avec le M23 en RDC, GI-TOC, septembre 2026, https://globalinitiative.net/analysis/security-outsourcing-m23-drc.

55 ITIE, Central African Republic, https://eiti.org/countries/central-african-republic.

56 Entretiens avec des officiels de la RCA et des diplomates.

57 GI-TOC, Derrière la blockchain: Cryptomonnaie et emprise criminelle en République centrafricaine, décembre 2025, https://globalinitiative.net/analysis/behind-the-blockchain-cryptocurrency-and-criminal-capture-in-the-central-african-republic.

58 Entretiens avec plusieurs acteurs du secteur privé de la RDC, du Cameroun et du Gabon.

59 GI-TOC, *After the fall: Russia's influence on Africa's illicit economies post-Wagner*, février 2025, https://globalinitiative.net/analysis/after-the-fall-russian-modes-of-influence-in-africa-post-wagner; International Peace Information Service (IPIS), *Diamonds, conflict and crime in the Central African Republic: The lifting of the last Kimberley Process*, juin 2025, https://ipisresearch.be/wp-content/uploads/2025/06/20250617_Diamonds-conflicts-and-crimes-in-CAR_.pdf.

60 Calculs de la GI-TOC fondés sur les données officielles d'exportation du Ministère des mines de la RCA, y compris la valeur des exportations de diamants et une estimation de la production déclarée de 189 000 carats en 2019 ; Alexandre Jaillon et Guillaume de Brier, *Mapping artisanal mining sites in the western Central African Republic (2019)*, IPIS, 7 avril 2020, https://ipisresearch.be/publication/mapping-artisanal-mining-sites-western-central-african-republic; IPIS, *Kimberley Process lifts conflict diamonds embargo on the Central African Republic – Q&A*, 4 décembre 2024, https://ipisresearch.be/kimberley-process-lifts-conflict-diamonds-embargo-on-the-central-african-republic-qa.

61 Permis examinés par la GI-TOC.

62 Barbara Debout, Sigma Mining, la discrète société émirienne au cœur de l'or centrafricain, Africa Intelligence, 18 mai 2026, https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2026/05/18/sigma-mining-la-discrete-societe-emirienne-au-coeur-de-l-or-centrafricain,110764146-ge0; Nathalia Dukhan et Ruben de Koning, Marchés criminels : Cartographie de l'écosystème criminel violent en République centrafricaine, GI-TOC, juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/malicious-markets-mapping-the-violent-ecosystem-in-the-central-african-republic; GI-TOC, *Feeding the furnace: Tracing opaque gold supply chains and deals in Central Africa*, 28 janvier 2026, https://globalinitiative.net/analysis/tracing-opaque-gold-supply-chains-and-deals-central-africa.

63 Nathalia Dukhan et Ruben de Koning, Marchés criminels : Cartographie de l'écosystème criminel violent en République centrafricaine, GI-TOC, juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/malicious-markets-mapping-the-violent-ecosystem-in-the-central-african-republic.

64 Nathalia Dukhan et Ruben de Koning, Marchés criminels : Cartographie de l'écosystème criminel violent en République centrafricaine, GI-TOC, juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/malicious-markets-mapping-the-violent-ecosystem-in-the-central-african-republic; Conseil de sécurité de l'ONU, *Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2024/432, 4 juin 2024, para 218, https://docs.un.org/en/s/2024/432.

65 Interrogé par la GI-TOC dans le cadre du rapport intitulé *Feeding the furnace*, M. Raza a réfuté les allégations et les implications du rapport, affirmant qu'elles étaient « totalement infondées et dépourvues de tout fondement factuel ». Il a déclaré qu'il n'était plus associé à Sigma Mining Corporation au Rwanda, qu'il s'était retiré du commerce de l'or en décembre 2021 et que ses activités commerciales se limitaient désormais à la vente immobilière et à une société de négoce de produits alimentaires et textiles basée en Tanzanie. Il a ajouté que, bien qu'il ait contribué à la création du bureau de Sigma Gold en RCA, celui-ci avait été « fermé au bout de six mois en raison du climat politique difficile et des conditions locales éprouvantes ». M. Raza a déclaré que les conclusions des enquêteurs de l'ONU étaient « fausses

et contestées », ajoutant qu'il ne s'était pas rendu en RDC depuis « longtemps », qu'il « n'était en aucune manière impliqué dans des activités de négoce d'or », qu'il ne dirigeait aucun bureau d'achat d'or au Rwanda ni en RDC, et qu'il n'avait « agi pour le compte d'aucune personne dans le cadre de telles transactions ». GI-TOC, *Feeding the furnace: Tracing opaque gold supply chains and deals in Central Africa*, 28 janvier 2026, https://globalinitiative.net/analysis/tracing-opaque-gold-supply-chains-and-deals-central-africa.

66 Grégoire Bellois, *Navigating global sustainability standards in the mining sector*, Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development, novembre 2024, https://www.iisd.org/system/files/2024-11/global-sustainability-standards-mining.pdf; London Metal Exchange, *Responsible sourcing*, https://www.lme.com/sustainability-and-physical-markets/sustainability/responsible-sourcing.

67 OCDE, *Responsible mineral supply chains*, https://www.oecd.org/en/topics/sub-issues/due-diligence-guidance-for-responsible-business-conduct/responsible-mineral-supply-chains.html; Commission européenne, *EU secures access to diversified, affordable, and sustainable supply of critical raw materials*, 23 mai 2024, https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_2748; UE, Règlement (UE) 2023/1542 du Parlement européen et du Conseil du 12 juillet 2023 relatif aux batteries et aux déchets de batteries, modifiant la directive 2008/98/CE et le règlement (UE) 2019/1020, et abrogeant la directive 2006/66/CE, 28 juillet 2023, https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2023/1542/oj/eng.

68 Responsible Minerals Initiative, *Standards*, https://www.responsiblemineralsinitiative.org/minerals-due-diligence/standards; Initiative for Responsible Mining Assurance, *IRMA standard*, https://responsiblemining.net/what-we-do/standard/irma-mining-standard.

69 Marcena Hunter et Sophia Pickles, *Commodity, currency, crime: How illicit gold markets are outpacing global responses*, GI-TOC, 8 juin 2026, https://globalinitiative.net/analysis/illicit-gold-markets-global-responses; Ian Tennant, Simone Haysom et Tiphaine Chapeau, *A new Protocol for the UNTOC?*, GI-TOC, 27 juin 2025, https://globalinitiative.net/analysis/new-protocol-untoc-crimes-that-affect-the-environment.

70 119ème Congrès des États-Unis (2025–2026), *HR7085 – To amend the Securities Exchange Act of 1934 to repeal certain disclosure requirements related to conflict minerals, and for other purposes*, 19 mars 2026, https://www.congress.gov/bill/119th-congress/house-bill/7085/text; Codify Legal Publishing, *Repeals SEC conflict-minerals disclosure requirement (Dodd–Frank §1502)*, 15 janvier 2026, https://codifylegalpublishing.com/blog-article?id=bill-us-united-states-119th-hb7085-amend-securities-exchange-1934-repeal.

71 La Maison Blanche, *Fact sheet: President Donald J Trump directs negotiations to adjust imports of processed critical minerals and their derivative products into the United States*, 14 janvier 2026, https://www.whitehouse.gov/fact-sheets/2026/01/fact-sheet-president-donald-j-trump-directs-negotiations-to-adjust-imports-of-processed-critical-minerals-and-their-derivative-products-into-the-united-states.

72 Clement Bonnerot, *US firm in key Congo minerals deal overstated its mining experience, documents and sources show*, Reuters, 21 avril 2026, https://www.reuters.com/world/africa/us-firm-key-congo-minerals-deal-overstated-its-mining-experience-documents-2026-04-21; Ashoka Mukpo, *Virtus Minerals signs first major deal under US–DRC critical minerals partnership*, Mongabay, 17 avril 2026, https://news.mongabay.com/short-article/2026/04/virtus-minerals-signs-first-major-deal-under-us-drc-critical-minerals-partnership.

73 ONUDC, *Minerals crime: Crimes in the supply chains of critical energy transition minerals*, septembre 2025, https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crimes%20on%20Environment/Minerals_Crime/Critical_minerals_2025.pdf.

74 Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe, *Mapping of the artisanal copper-cobalt mining sector in the provinces of Haut-Katanga and Lualaba in the Democratic Republic of the Congo*, 8 octobre 2019, https://www.bgr.bund.de/EN/Themen/Rohstoffe/Downloads/Downloads_MR_en/CTC/studie_BGR_kupfer_kobalt_kongo_2019_en.pdf.

75 International Institute for Sustainable Development and Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development, *Artisanal and small-scale mining of critical minerals*, décembre 2024, https://www.iisd.org/system/files/2024-12/artisanal-small-scale-mining-critical-minerals.pdf.

76 Clare Church et Alec Crawford, *Green conflict minerals: The fuels of conflict in the transition to a low-carbon economy, International Institute for Sustainable Development*, août 2018, https://www.iisd.org/system/files/publications/green-conflict-minerals.pdf.

77 ITIE, *Addressing corruption risks through EITI implementation*, décembre 2024, https://eiti.org/guidance-notes/addressing-corruption-risks-through-eiti-implementation; ONUDC, *Responding to illegal mining and trafficking in metals and minerals: A guide to good legislative practices*, 2023, https://sherloc.unodc.org/cld/uploads/pdf/Illegal_Mining_and_Trafficking_in_Metals_and_Minerals_E.pdf.

78 ONUDC, *Minerals crime: Crimes in the supply chains of critical energy transition minerals*, septembre 2025,

https://www.unodc.org/documents/data-and-analysis/Crimes%20on%20Environment/Minerals_Crime/Critical_minerals_2025.pdf.

79 Nicolas Berman, Mathieu Couttenier, Dominic Rohner et Mathias Thoenig, *This mine is mine! How minerals fuel conflicts in Africa, American Economic Review 2017*, 107(6), pp 1 564–1 610, https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/aer.20150774; Nan Sandi, *Can restricting mining reduce violent conflict?*, VoxDev, 24 février 2026, https://voxdev.org/topic/institutions-political-economy/can-restricting-mining-reduce-violent-conflict; Anouk Rigterink, Tarek Ghani, Juan Lozano et Jacob Shapiro, *Mining competition and violent conflict in Africa: Pitting against each other*, *The Journal of Politics* 87(1), janvier 2025, https://www.journals.uchicago.edu/doi/abs/10.1086/730743.

80 Héni Nsaibia, *Extraction under fire: How mining reshapes conflict in the central Sahel*, ACLED, 22 juillet 2026, https://acleddata.com/report/extraction-under-fire-how-mining-reshapes-conflict-central-sahel.

81 Nicolas Berman, Mathieu Couttenier, Dominic Rohner et Mathias Thoenig, *This mine is mine! How minerals fuel conflicts in Africa*, *American Economic Review 2017*, 107(6), pp 1 564–1 610, https://pubs.aeaweb.org/doi/pdfplus/10.1257/aer.20150774.

82 Guillaume de Brier, *The rising spotlight on coltan: Understanding its strategic importance and role in the eastern Congo conflict*, IPIS, 25 mars 2025, https://ipisresearch.be/weekly-briefing/the-rising-spotlight-on-coltan-understanding-its-strategic-importance-and-role-in-the-eastern-congo-conflict.

83 Zobel Behalal, La violence à vendre : L'externalisation de la sécurité dans le conflit avec le M23 en RDC, GI-TOC, septembre 2026, https://globalinitiative.net/analysis/security-outsourcing-m23-drc.

84 Conseil de sécurité de l'ONU, *Midterm report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2024/969, 27 décembre 2024, para 64, https://docs.un.org/en/s/2024/969; Conseil de sécurité de l'ONU, *Final report of the Group of Experts on the Democratic Republic of the Congo*, S/2025/446, 3 juillet 2025, para 118, https://docs.un.org/en/s/2025/446.

85 Dans la région de Tibesti au Tchad, l'ancien groupe armé d'opposition, le Comité d'autodéfense, établit son contrôle sur des sites d'exploitation aurifère, apparemment avec l'accord tacite du gouvernement. Cette même région abrite également des sites d'exploitation d'antimoine. France24, Tchad: La fragile coopération autour de l'or dans le Tibesti, 11 septembre 2026, https://www.france24.com/fr/vid%C3%A9o/20260911-tchad-la-fragile-coop%C3%A9ration-autour-de-l-or-dans-le-tibesti.

86 Jiayi Zhou et André Månberger, *Critical minerals and great power competition: An overview*, Stockholm International Peace Research Institute, octobre 2024, https://www.sipri.org/publications/2024/research-reports/critical-minerals-and-great-power-competition-overview.

87 Martin Thorley, *Of kingdoms and crooks: The rise of geocriminality*, GI-TOC, 17 mars 2025, https://globalinitiative.net/analysis/the-rise-of-geocriminality.

88 Leonardo De Agostini et Caspar Hobhouse, *Fuel, fear and falsehoods: Defending Europe and Ukraine from Russia's hybrid energy war*, EU Institute for Security Studies, 10 décembre 2025, https://www.iss.europa.eu/publications/commentary/fuel-fear-and-falsehoods-defending-europe-and-ukraine-russias-hybrid-energy.

89 Abhishek Kumar, Emily Fishbein et Jauman Naw, *Narrative warfare: How an inauthentic disinformation network targeted India's rare earth outreach in Myanmar*, Alt News, 28 mai 2026, https://www.altnews.in/narrative-warfare-how-an-inauthentic-disinformation-network-targeted-indias-rare-earth-outreach-in-myanmar; Abhishek Kumar, Emily Fishbein et Jauman Naw, *The conspiracy that wasn't: How a fake investigation into India, Myanmar rebels and rare earths went around the world*, Pulitzer Center, 21 mai 2026, https://pulitzercenter.org/stories/conspiracy-wasnt-how-fake-investigation-india-myanmar-rebels-and-rare-earths-went-around.

90 Mandiant Threat Intelligence, *Pro-PRC Dragonbridge influence campaign targets rare earths mining companies in attempt to thwart rivalry to PRC market dominance*, 28 juin 2022, https://cloud.google.com/blog/topics/threat-intelligence/dragonbridge-targets-rare-earths-mining-companies.

91 Entretiens avec des représentants de l'UE, Bruxelles, mars 2026.

92 Team INPACT, *A new chef in the kitchen: the SVR takes control of the Wagner's influence branch for offensive operations in the Global South*, All Eyes on Wagner, 14 février 2026, https://alleyesonwagner.org/2026/02/14/a-new-chef-in-the-kitchen-the-svr-takes-control-of-the-wagners-influence-branch-for-offensive-operations-in-the-global-south.

93 OCDE, *States of Fragility* 2025, 18 février 2025, https://www.oecd.org/en/publications/states-of-fragility-2025_81982370-en/full-report/the-state-of-fragility-in-2025_7cb5662b.html.

94 Olivier Liffran et Joan Tilouine, Les liaisons dangereuses du clan Tshisekedi avec les 'cartels' de pilleurs de cobalt, Africa Intelligence, 6 octobre 2025, https://www.africaintelligence.fr/afrique-centrale/2025/10/06/les-liaisons-dangereuses-du-clan-tshisekedi-avec-les-cartels-de-pilleurs-de-cobalt,110527227-ge0.

95 Global Witness, *As EU moves to secure its supply of transition minerals, a rush for lithium is fuelling corruption and harming communities in Africa*, 14 novembre 2023, https://globalwitness.org/en/press-releases/as-eu-moves-

to-secure-its-supply-of-transition-minerals-a-rush-for-lithium-is-fuelling-corruption-and-harming-communities-in-africa.

96 Robert R Seal, *Economic geology and environmental characteristics of antimony deposits,* USGS Publications Warehouse, juillet 2021, https://www.usgs.gov/publications/economic-geology-and-environmental-characteristics-antimony-deposits.

97 Reuters, *What is antimony and why is China curbing its exports?*, 16 août 2024, https://www.reuters.com/markets/commodities/what-is-antimony-why-is-china-curbing-its-exports-2024-08-16.

98 Entretiens à distance avec un chercheur et journaliste basé au Tchad, 2026.

99 Tchad One, Alerte exploitation illégale de l'antimoine par la SONEMIC à Aouzou, 21 septembre 2024, https://tchadone.com/post/7298.

100 Tchad One, De Kouribougoudi à Singapour: enquête sur le pillage planifié de l'or et de l'antimoine tchadien, 26 août 2025, https://tchadone.com/post/7743.

101 Entretiens à distance avec un chercheur et journaliste basé au Tchad, 2026.

102 Entretiens à distance avec un agent des forces de l'ordre basé au Tchad, 2026; analyse des données relatives aux importations et aux exportations d'antimoine sur Export Genius, https://www.exportgenius.in.

103 Entretien à distance avec un chercheur basé au Tchad, juin 2026.

104 Aristide Nguemadji, Tchad: exportations d'antimoine, tout passe désormais par Ngueli, TchadInfos, 17 février 2026, https://tchadinfos.com/2026/02/17/tchad-exportation-dantimoine-tout-passe-desormais-par-ngueli.

105 Entretiens à distance avec un chercheur et un acteur de la société civile, juin 2026.

106 Alwidha Info, Tchad: Tahir Hamid Nguilin, Ministre d'Etat, Ministre des Finances : 'Pourquoi nous avons prévu maintenant de l'antimoine…', Facebook post, https://www.facebook.com/reel/3420121701474543.

107 L'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques du Tchad, Commerce extérieur, https://www.inseed.td/statistiques/69468a57e91c8b9ce12a0624.

108 Mission permanente de la République démocratique du Congo auprès de l'Organisation des Nations Unies, *Security Council, 10114th meeting – statement by the Democratic Republic of the Congo on the theme 'Energy, critical minerals and security'*, 5 mars 2026.



GLOBAL INITIATIVE
AGAINST TRANSNATIONAL ORGANIZED CRIME

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international rassemblant plus de 800 experts à travers le monde. La GI-TOC fournit une plateforme destinée à promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme composantes d'une stratégie mondiale inclusive de lutte contre la criminalité organisée.

globalinitiative.net